

février / mars

13

tempo

LE MAGAZINE BIMESTRIEL DE LA VILLE DE CENON

#19



*Cenon 2013 :
Une ville renouvelée,
des services publics adaptés*

THÈME

FORMULE ENRICHIE AVEC AGENDA DÉTACHABLE

Cenon
une nature, des cultures

«Jacques Charlot, un homme engagé»



Qui n'a jamais croisé cet homme qui avec enthousiasme et bonne humeur parcourait Cenon du matin au soir ? Celui qui était toujours empreint de générosité et d'amour pour les siens mais pour tant d'autres aussi : les associations, la vie politique... Jacques Charlot aux multiples facettes aurait voulu avoir plusieurs vies pour pouvoir offrir davantage de son temps et de son énergie. Zoom sur cette personnalité cenonnaise qui mérite d'être connue.

Jacques Charlot c'était ce gars du Nord, né à Beauvais un 30 août 1935. Féru de cyclisme, il le pratiqua à un haut niveau lui permettant de côtoyer ainsi les meilleurs spécialistes.

De la classe 1955, Jacques a effectué son service militaire en Algérie jusqu'en 1958 où il avait été nommé caporal. Une nouvelle vie commença après les aléas de ces 28 mois passés dans l'armée.

Arrivé en 1967 en terre cenonnaise, à Palmer, à proximité du parc, il exerça les fonctions de technicien de laboratoire au sein du lycée Montaigne puis termina sa carrière professionnelle - décoré des palmes académiques - au sein de l'éducation nationale au lycée Montesquieu. Il menait de front une deuxième vie pour

le monde associatif et politique et demeure aujourd'hui une figure incontournable de la ville de Cenon.

Sa participation à la vie associative fut déterminante : Le Téléthon, le Parcours du cœur, le Forum de la vie associative, la Protection Civile, la Fnaca et Vivre à Palmer c'est lui. Monsieur le Président œuvre et déploie des outils : thés dansants, vide-greniers, sardinades... Il ne faut pas l'oublier, la vie associative, grâce à cet homme de terrain, a pris son essor.

Parallèlement, une longue carrière politique débute pour Jacques Charlot. C'est en 1971 qu'il devient Conseiller Municipal avec une réélection en 1977, en 1983, en 1989 puis en 1995 aux côtés d'Alain David, en 2001 jusqu'en 2008 pour revenir en 2012. A ceci s'ajoute ces 20 années où il fut Adjoint de Cenon, d'abord à l'environnement puis au cadre de vie et enfin à la vie associative. Un vrai militant actif, fidèle et loyal du Parti Socialiste et de l'Union des Elus Socialistes et Républicains.

C'était avant tout un grand humaniste, un homme généreux, avisé et pugnace, toujours déterminé à mener des actions de terrain aux bénéfices des autres. Ses relations avec élus et fonctionnaires étaient empreintes de bonhomie, les filles étaient toutes des « Pauline » ce qui simplifiait grandement les choses. Bon vivant, il était passé maître en convivialité, gourmand il lui fallait s'astreindre à respecter quelques consignes médicales qui souvent volaient en éclat.

Jacques Charlot aimait la vie, il aimait les gens, et toutes celles et ceux qui l'ont côtoyé se sont enrichis à ses côtés. Il laissera sur notre territoire le souvenir d'un grand homme qui aura consacré sa vie aux autres.

Alain David et Jacques Charlot, lors de la cérémonie du 8 mai 1945 (2011)



A lire et écouter sur www.ville-cenon.fr

Sommaire...

■ pages 2/3

Hommage à Jacques Charlot + éditorial

■ pages 4/5

Vies d'ici, vues d'ici

Le service public municipal vu par des Cenonnais et des agents communaux

■ pages 6/8

Ma ville en bref

Commission des menus du SIREC / Classes mobiles / Police municipale / Spectacle SIVU / Retour sur la Performance gourmande / Speed food / Canell'

■ pages 9/13

Dossier

Cenon 2013, une ville renouvelée, des services publics adaptés

■ pages 14/15

Economie locale

Rencontre des acteurs économiques / Albert Ndjeng / Le GAMME / Méli Mél'arts

■ pages 16/17

Culture(s)

Du nouveau à la médiathèque / Programmation culturelle 2013 / Retour sur les événements culturels de fin d'année 2012

■ pages 18/19

Sports et assos

Nouvelle dynamique sportive / Maison des associations / Comité Testaud / Téléthon

■ pages 20/21

Agenda 21 / Ville nature

Tri des déchets / Ambassadeurs du vélo / Ressourcerie

■ pages 22/23

Tribunes / Services publics

Direction des Ressources Humaines

Répondre au mieux aux besoins de ceux qui vivent à Cenon, de ceux qui y travaillent et qui y investissent leur énergie et leurs talents



L'année qui s'est achevée aura été porteuse d'espoir de changement et de peine aussi. Je pense bien sûr à la peine intense de perdre deux amis, deux élus du Conseil municipal, deux parents pour leurs familles : Malick Sène en début d'année et Jacques Charlot, il y a quelques mois. Deux hommes résolument engagés dans la vie locale et qui croyaient fort en Cenon. Et en ce début de nouvelle année, le meilleur hommage à leur rendre est de regarder vers l'avenir avec confiance. Avec cette confiance dans l'action collective, dans le service public et son amélioration permanente. Pour répondre au mieux aux besoins de ceux qui vivent à Cenon, de ceux qui y travaillent et qui y investissent leur énergie et leurs talents. L'ouverture du Pôle administratif Mairie (PAM) en ce début d'année 2013 symbolise notre

volonté de donner aux services publics communaux les moyens d'optimiser leurs actions. Regroupés dans des locaux très accessibles, les services administratifs jusqu'à présent dispersés dans la ville, travailleront désormais en mutualisant leurs outils et en développant des synergies nouvelles. Dans l'objectif commun de réaliser des économies et d'améliorer l'efficacité du service rendu aux usagers.

L'enjeu du PAM ne se réduit donc pas à un simple déménagement. C'est pourquoi ce numéro de TEMPO est largement consacré aux services publics communaux, à leur fonctionnement et à leurs objectifs. Car c'est bien eux qui traduisent en actions et en services les décisions votées par le Conseil municipal. Et l'ouverture du PAM est l'occasion de le rappeler.

Enfin, le PAM comme le CTM (Centre technique municipal) s'inscrivent dans la formidable transformation du bas Cenon. Certes, les gros chantiers en cours ne permettent pas d'imaginer le futur visage de ce quartier (très bientôt une maquette numérique animée permettra de voir un peu mieux l'avenir du bas Cenon).

Mais l'année 2013 sera celle de l'ouverture de nouveaux équipements publics dans le bas Cenon avec, entre autres, celle d'une crèche rue des Acacias.

C'est pourquoi, c'est avec confiance dans l'avenir de Cenon que je vous adresse, en mon nom et au nom de l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers.

Alain DAVID
Maire de Cenon

www.blog-rivedroite.fr



Où trouver TEMPO ?

Normalement dans votre boîte aux lettres tous les 2 mois. S'il n'y est pas avertissez-nous : 05 57 80 35 71 ou sur tempoetexto@ville-cenon.fr. Vous le trouverez également dans un service public ou un commerce près de chez vous : 140 points de dépôts dans tous les quartiers. La liste est disponible sur le site Internet www.ville-cenon.fr où vous pouvez aussi lire TEMPO, disponible en version numérique. Merci de diffuser ces informations.

Prochaine parution de TEMPO : début avril 2013

www.ville-cenon.fr

TEMPO : magazine quasi bimestriel de la ville de Cenon (Gironde)

Numéro 19 / Février - mars 2013 / Edité par la mairie de Cenon - 1, av. Carnot - BP 20097 - 33151 CENON CEDEX - 05 57 80 35 71

Directeur de la publication : Alain David, Maire de Cenon / Direction du service Communication : Marie-Hélène Filleau / Responsable éditoriale print & web : Céline Dotigny / Responsable mise en page, suivi impression et diffusion : Sandrine de Labaca / Rédaction et photos : service communication : C. Dotigny, M. Diop, MH Filleau, D. Abid, B. Aubin / Françoise Schanbroeck (Musique en chantier) / Autre photographe : Christophe Goussard / Maquette David Gimenez (E3) / Remerciements à Sihem Benachour et Thomas Boursault / Impression sur papier PEFC à 13 000 exemplaires par l'imprimerie Korus (39, rue de Bréteil - 33326 Eysines) / Dépôt légal à parution.

Vies d'ici VUES D

CENON PAR CELLES ET CEUX QUI Y VIVENT

« JE RESTE UN INFATIGABLE AGENT MUNICIPAL DU SERVICE PUBLIC »

David, Isabelle, Jean-Marc et Christine ont la particularité d'être à la fois habitants et employés municipaux. Ambassadeurs du Service Public Municipal, ils nous livrent leurs points de vue.

Né à la clinique de l'avenue Thiers. Après un DUT en génie électrique automatisme et industriel, et des expériences professionnelles, je me suis dirigé vers l'informatique. J'ai préparé, passé et réussi le concours de l'Education Nationale en Informatique et Audiovisuel. J'ai été muté dans les mois qui ont suivi au Rectorat de Poitiers, puis à Angoulême, comme responsable informatique dans un Lycée Professionnel et Technique. Le 1er juillet 2007, j'ai été recruté par la Mairie de Cenon. Les agents de la Direction informatique sont moins connus des habitants que leurs collègues en contact avec les habitants. Nous travaillons en « sous-marins » pour assister, aider et accompagner les collègues pour leur garantir le fonctionnement de la téléphonie, des logiciels, de l'accès Internet, des applications informatiques, du Wifi déployé à la Cyber-base et à la médiathèque. quand ils ont des problèmes pour imprimer un document ou pour accéder à un dossier, parce que l'informatique est en panne, forcément, c'est le service public qui en pâtirait. Notre rôle est donc d'assurer le fonctionnement et la maintenance des outils informatiques, dans un souci d'égalité et d'équité des usagers municipaux. En tant qu'habitant et représentant de parents d'élèves, je veille à ce que le rendu de ce service public en informatique, téléphonie, etc., corresponde aux besoins des citoyens.

David Bier, responsable technique service informatique.

Je suis arrivée à Cenon, avec ma sœur, à l'âge de trois ans. C'était en 1968. J'ai passé toute mon enfance à Palmer puis à la résidence Seiglière. Puis, étudiante je prenais le bus tous les jours pour aller à l'université, à Talence. Après les études de documentaliste, j'ai d'abord travaillé à Bordeaux, Angoulême, Poitiers et à Bruxelles, où j'ai occupé, pendant 10 ans, un poste de chargée d'informations sur les programmes européens (...). Mon implication dans le service public serait certainement le même que si je travaillais dans une autre collectivité locale. Mais, en tant qu'agent du service public de la ville où j'habite, mes interactions avec le public, que je côtoie dans d'autres endroits de la ville, peuvent être plus personnelles. Ainsi dans ma pratique je porte le regard du professionnel et le regard de l'utilisateur sur le service public. Parce que j'utilise le site Internet de la ville pour chercher les horaires de la piscine. Autre exemple, au printemps dernier, pour refaire le passeport de ma fille, j'ai utilisé la procédure de réservation par internet. C'était une occasion de découvrir de la travail de mes collègues pour l'élaboration du passeport.

Isabelle Mirambet, Médiathèque.

Issu d'une famille de dix enfants, je suis né, comme tous mes autres frères, dans la maison familiale. Depuis cinquante ans je vis à Cenon, rue Pierre Curie (...). C'est en 2005 que je suis rentré à la Mairie (...). J'ai commencé par la sécurité des enfants à la sortie d'école. Puis les mercredis, j'étais à l'entretien des jardins. En 2007, ils m'ont mis à plein temps pour l'entretien des jardins. Le fait d'être un Cenonnais enraciné et d'y travailler est important et gratifiant pour moi (...). Mon épouse et mes enfants sont nés à Cenon. Je ne passe pas mes vacances ailleurs. J'y ai tout. J'y fais tout. Il n'y a que la chasse qui m'en fait sortir ! (...). Mon attachement à la commune explique mon investissement dans le travail (...). Ecouter, s'occuper des habitants est la meilleure façon de leur rendre un

service. Ils doivent sentir et voir que l'on s'occupe bien d'eux (...). Pour l'entretien des jardins et la propreté des rues je reste un infatigable agent municipal du service public.

Jean-Marc Guerin, chargé de l'entretien des espaces verts.

Cenonnaise depuis 2002, je travaille au CCAS depuis 2003 en tant qu'Aide à domicile. Et depuis 2009, en tant qu'Auxiliaire de vie (...). Etre calme, savoir être à l'écoute et disposer d'un certain savoir-faire sont les qualités requises pour une auxiliaire de vie qui doit offrir un service de qualité aux personnes âgées. De l'utilisation du déambulateur à la perte d'autonomie, les déplacements aux urgences, de l'alitement à la fin de vie, même lorsque qu'on est très attaché aux personnes pour qui nous travaillons, nous devons rester professionnel. Le service public doit continuer. Travailler dans un établissement public de la commune où j'habite, où je côtoie des gens qui y partagent le même service public est suffisant pour me rendre plus responsable dans mon travail.

Nawel Benoît, agent du CCAS.

Avec un CAP d'esthéticienne, je n'étais pas destinée à travailler dans les écoles. Mais de remplacement en remplacement d'agents dans les écoles ou dans les équipements municipaux, j'ai fini par être embauchée.

Depuis huit ans maintenant je suis agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM) à l'école maternelle Jules Michelet. Travailler avec les tout-petits est agréable. C'est que du bonheur ! On s'occupe d'eux dès que les parents nous les mettent à l'école (...). On intervient auprès d'eux dans la classe pendant la période scolaire. On leur prépare leur repas, on les sert, les surveille dans la cour et à la sieste. On a en charge l'entretien des locaux, l'hygiène et la sécurité des petits. Ce service public est-il connu de tous les parents ? L'écoute, la patience, le réconfort qu'on leur apporte, le fait de veiller sur leur comportement dans la vie du groupe est un travail qui nécessite beaucoup d'énergies (...). La petite enfance, est un des premiers stades de la vie, qui doit bénéficier d'un service public de qualité. Pour cela notre employeur nous propose des formations tous les ans. La preuve je suis aujourd'hui titulaire d'un CAP Petite enfance. Ma double casquette (habitante et employée municipale) m'amène à donner toujours le meilleur de moi-même dans mon travail. Pour répondre aux attentes des parents d'élèves. Et c'est toujours agréable d'entendre les habitants apprécier les services publics municipaux, qu'ils soient des écoles ou des autres services.

Christelle Souverbie, ASEM, école maternelle Jules Michelet.



ICI

« LA CÉLÉBRATION DE MON MARIAGE EST UN DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX QUE J'AI LE PLUS APPRÉCIE »

Qu'est-ce ça vous évoque le Service Public Municipal ? C'est la question à laquelle Sliman, Mekki et Bernard, trois Cenonnais aux trajectoires socioprofessionnelles différentes, ont répondu.

Je suis arrivé à Cenon en 1954. Mes parents ont construit la maison où j'habite, dans le quartier Plaisance (...). Depuis ma retraite, d'une grande entreprise aéronautique, je m'adonne à ma nouvelle passion : La lutherie. Grâce au savoir-faire et à la précision dans le geste acquise dans mon métier d'ajusteur.



Le service public est une institution au service du peuple. J'ai beaucoup apprécié celui fait lors de mon mariage à la Mairie. En plus des démarches pour l'acquisition de documents administratifs (passeport, Etat civil, carte d'identité...) inhérents à la vie courante, j'ai utilisé, pendant 28 ans, les infrastructures sportives pour le karaté (...). De l'unique bus qui passait dans notre cité au choix que nous avons aujourd'hui, les services publics en matière de transport ont bien évolué. Les infrastructures comme les routes n'étaient pas nettoyées où balayées comme cela se fait aujourd'hui. Il y a aujourd'hui une évolution au niveau de la propreté et du ramassage des déchets encombrants, qui est d'ailleurs un service public récent et qu'on n'avait pas avant (...). J'ai connu l'avenue René Cassagne comme une route toute droite, sans feux rouges, avec des ronces et le tout-à-l'égout de chaque côté. Quand on y passe maintenant on peut dire qu'il y a eu un gros investissement sur le service public. **Sliman Zamoun, Luthier, quartier Plaisance.**

J'ai créé mon entreprise d'informatique en 2006 et j'habite à Cenon depuis 2000. Mon parcours est particulier. J'ai enseigné l'informatique et la technologie pendant 19 ans.



La quarantaine arrivant j'ai voulu changer ma destinée, comme on dit. J'ai repris la fac à Lyon pour passer, en trois ans, mes diplômes

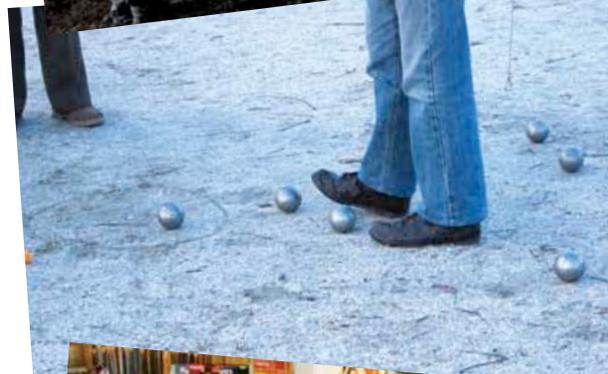
d'ingénieur. Après cela, j'ai créé mon entreprise en maintenance réseau, réparation d'ordinateurs.

Le service public est une institution nécessaire pour tout le monde. Que ce soit à Cenon ou au niveau national. C'est notre lien direct en tant que citoyen avec l'Etat où avec une collectivité locale. En tant que chef d'entreprise je passe par le site de la ville, de temps en temps, pour faire mes démarches administratives. Plus obligé de nous déplacer à la Mairie. En tant qu'informaticien et Web master, je porte un regard positif sur le site internet de la ville. Celui-ci ressort bien l'identité de la ville illustrée par la diversité de ses habitants. En plus, les services municipaux y sont bien visibles. Il reflète le dynamisme de la commune. En revanche les liens avec les sites des entreprises locales sont à améliorer. **Mekki Khelifa, Cybermicro33, quartier Palmer.**

Depuis 30 ans je vis à Cenon. Retraité des Chemins de fer. J'avoue ne pas suivre les projets des chemins de fer qu'on voit dans la ville. En tant que usager du bouldrome



Nous avons besoin du service public. Par exemple pour arroser une ou deux fois par semaine le sol du bouldrome couvert. Le sol dégage de la poussière lorsque l'on y joue. Ce n'est pas hygiénique ! C'est même une question de santé publique qui se pose d'ailleurs. Je trouve que l'éclairage n'est pas fait comme il se doit. C'est l'insécurité qui s'installe sur cette aire de jeux. Par ailleurs, s'agissant de la propreté de la ville, tout est fait normalement (...). **Monsieur Bernard, bouliste, habitant de Cenon.**





..ma ville en bref

ACTUALITÉS

Commission des menus de restauration collective : Un véritable débat de démocratie gourmande

Se nourrir est une activité trop importante pour n'être confiée qu'à des spécialistes. C'est cette conviction qui a poussé les élus de Cenon et Floirac à mutualiser leurs compétences et leurs moyens pour créer en 2008 un syndicat intercommunal de restauration collective (SIREC). Et c'est toujours cette même conviction qui anime l'équipe du SIREC réunissant deux fois par ans une commission des menus pour étudier l'offre de restauration et faire remonter les réactions sur la

NOURRIR PETITS ET GRANDS : UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

La commission des menus réunit des membres du Sirec (élus, directeur, responsable qualité, chefs de cuisine, diététicien des élus municipaux, des représentants des élèves, des enseignants, des représentants des aînés, des techniciens de la restauration (personnel de service dans les écoles), des parents d'élèves.

Le SIREC prend à cœur sa mission de service public. Il s'agit de bien nourrir et de cuisiner en respectant des principes diététiques et écologiques et en assurant une mission sociale, pour que le repas soit un véritable moment de plaisir partagé. Son président Jean Paul Delpech et son vice-président, Pierre Payot, ouvrent les réunions de la commission des menus par un rappel des principes qui guident le travail du SIREC et par un bilan du semestre, en fonction des retours des cahiers de liaisons distribués dans les « satellites » des deux communes. «*Nous poursuivons nos efforts dans plusieurs directions: augmentation du pourcentage d'aliments provenant de l'agriculture biologique, priorité donnée à la proximité des fournisseurs (le directeur et le responsable qualité, visitent régulièrement les lieux de production: dernièrement ils ont visité leur producteur de volailles label rouge, à Marmande et les abattoirs de Bazas), à la saisonnalité des productions, à l'extrême traçabilité de tous les ingrédients... Nous sommes très rigoureux sur l'utilisation du sel et du sucre, véritables problèmes de santé publique. Un diététicien contrôle l'équilibre nutritionnel des menus. Les services vétérinaires assurent des contrôles réguliers ainsi qu'un laboratoire indépendant à partir de pré-*

lèvements de surfaces et de substances.

Peu de repas sont retournés quotidiennement (en moyenne 18 sur 3500) et les retours en épicerie sèche sont donnés aux Restos du coeur ou à la banque alimentaire».

Le SIREC assure également des prestations particulières, dans le cadre de manifestations organisées par les Mairies ou les associations, à l'attention des habitants des deux communes.

Lors du dispositif «grand froid», le SIREC fournit un repas par jour aux personnes SDF hébergées dans le gymnase Palmer», à la demande du Préfet.

Par ailleurs, les repas sont à des prix très accessibles, leurs tarifs n'ont pas augmenté depuis 2008 et surtout ils se doivent d'être un moment d'échanges et de convivialité.

UN VÉRITABLE DÉBAT CITOYEN ET PARTICIPATIF SUR UN SUJET TRÈS SENSIBLE : L'ALIMENTATION

Après le bilan du président, la parole est aux usagers. Chacun a reçu le prévisionnel des menus pour les 6 prochains mois et exprime ce qu'il en pense.

La réunion s'anime vraiment. Un véritable débat de démocratie gourmande s'ouvre. La nourriture, la cuisine étant reliées à des sphères sensibles : le social, l'intime, la santé, le culturel... Les débats ne sont jamais anodins.

«*Les seiches à l'ancienne, ça ne plaît pas aux élèves*», constate une dame de service. «*En remplacement, nous vous proposerons du poisson sauce tomate*», propose le chef. «*Le chou rouge, on aime bien dans les foyers-restaurants*», explique une dame âgée, «*mais le concombre à la crème, ça ne passe pas chez les seniors*», confirme une animatrice. «*Les enfants, eux, n'aiment aucun légume vert ! D'où beaucoup de gaspillage prévu les jours de «haricots plats d'Espagne bio» ou «brocolis*». Les cuisiniers tentent pourtant des recettes comme des flans et des purées de légumes verts pour contourner les préjugés des gamins.

Des actions de découverte du goût sont menées en partenariat avec les services éducation des deux villes, les enseignants et les personnels des écoles.

Autre sujet de discussion : les interdits liés aux religions. La restauration collective publique est par définition laïque, indépendante de toute confessions. Néanmoins, son principal objectif étant que ses usagers soient bien nourris, le SIREC propose des repas de substitution. Mais les dames de services ont remarqué que certains noms de plats inquiètent les élèves au point qu'ils n'y touchent pas. Ainsi tout ce qui se nomme «saucisse», «saucisson», «pâté» est rejeté par nombre d'enfants alors même qu'il est précisé sur les menus qu'il s'agit de préparations de chair de volailles.

Depuis 2008, le SIREC (Syndicat Intercommunal de restauration collective) assure la restauration collective des villes de Cenon et Floirac. L'équipe de la cuisine intercommunale de l'établissement public prépare et livre 3500 repas en moyenne journalière sur les deux communes. Ses 25 agents nourrissent les groupes scolaires, les centres de loisirs, les résidences de personnes âgées, les restaurants municipaux ainsi que les bénéficiaires du portage à domicile via le CCAS.

Les élèves des écoles primaires et maternelles bénéficient de tarifs de repas très avantageux en fonction des quotients familiaux. Pour un repas équilibré, les prix varient de la gratuité à 2,62€, pour l'année 2012/2013.

Dégustation de raisins à l'école élémentaire J. Michelet



La classe mob' c'est le top !

Avec ses roulettes et ses étagères coulissantes, la classe mobile cache bien son jeu. Un jeu de 16 ordinateurs portables connectés en wi-fi, qui devrait révolutionner positivement les cours informatiques dans les écoles cenonnaises.

Les écoles élémentaires René Cassagne et Van Gogh, ont été les deux premières à réceptionner en décembre dernier leur classe mobile. Les équipes enseignantes mesurent déjà la plus-value pédagogique à venir. «Alors que nous fonctionnions avec une salle informatique équipée de 6 ordinateurs fixes pour des classes d'une vingtaine d'élèves, nous gagnons aujourd'hui en souplesse et en autonomie», explique monsieur Galindo, directeur à R. Cassagne. Avec désormais un ordinateur pour deux élèves, la pratique informatique pour tous devient une réalité. Une excellente nouvelle lorsque l'on sait «qu'avec des élèves plus actifs, les acquisitions se font plus profondes». En outre, les 16 portables peuvent aussi être répartis dans plusieurs classes en même temps, multipliant ainsi les possibilités et les créneaux pour les enseignants.

LA MAIRIE INVESTIT DANS L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE

«La dimension numérique, désormais prépondérante dans les cursus scolaires, a incité la ville à investir* pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes cenonnais», explique Eliane Barthélémy, adjointe à l'éducation. Résultat d'une collaboration étroite entre les services éducation et informatique de la ville et l'Éducation nationale par le biais de Monsieur Labiano**, la classe mobile colle au plus près des besoins matériels et logiciels des enseignants. Les 16 ordinateurs sont configurés par le service informatique municipal, avec des logiciels libres et gratuits, et un accès simplifié et uniformisé aux applications, pour apprendre à chercher, trier et organiser l'information, en vue de l'obtention future du B2I (Brevet informatique et internet).

* Budget pour deux classes mobiles : 27 000 euros TTC

**Conseiller pédagogique Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement



Classe mobile de l'école R. Cassagne

La Police municipale enseigne la sécurité routière aux élèves

Jadis dispensée par la Police Nationale, l'éducation à la sécurité routière est confiée aux communes depuis 2003. Deux agents de la Police municipale assument cette mission auprès d'écoliers qui par là-même se familiarisent avec des agents communaux de proximité.



Une partie des agents de la Police municipale

En charge de cet enseignement, les agents Marie-Christine Mouychard et Patrick Crouzet ont tout d'abord suivi une formation au centre de prévention de sécurité routière de Gradignan : «Pour apprendre à apprendre...», confient-ils. «L'éducation à la sécurité routière s'adresse aux CM2, soit une quinzaine de classes à Cenon. Elle se déroule en trois temps. En premier lieu, l'enseignant évalue en classe le niveau de l'élève à l'aide d'un questionnaire fourni en amont. 18 panneaux de signalisation et 15 situations y sont représentés. L'élève doit répondre par vrai ou faux à des propositions : «Il est imprudent de traverser la chaussée en courant», «Quand il n'y a pas de trottoir, je marche sur la chaussée du côté gauche», «A vélo, je suis obligé de respecter le code de la route», etc.».

JEUX DE RÔLES ET ÉVALUATION SUR LA PISTE DU LORET

Dans un second temps, les agents de la police municipale interviennent pour une mise en situation sur la piste du Loret. «Après l'accueil et une petite présentation, les enfants sont répartis en trois ateliers : conduite à tenir en tant que passager (dont comprendre l'utilité de la ceinture de sécurité), comportement piéton et comportement cycliste. Pour ce faire, la Municipalité a investi dans 12 vélos», poursuivent Marie-Christine Mouychard et Patrick Crouzet. Sur la piste, les exercices consistent en une observation de la signalisation (verticale, horizontale) et des déplacements de chacun, aux travers de jeux de rôles et d'évaluations relevées par son binôme. «A l'issue des exercices, nous effectuons un débriefing où les enfants sont invités à participer au maximum. Une attestation leur est remise, puis de retour en classe, l'enseignant refait une évaluation afin de mesurer les acquis».

UN PREMIER PAS VERS LA CITOYENNETÉ

«L'encadrement s'effectue de façon amicale et prévoyante. C'est important que les enfants nous identifient, car nous sommes présents sur la voie publique, à la sortie des écoles. Or, leur comportement dans la rue peut changer selon qu'ils se trouvent ou non, en présence d'une personne connue. Cette éducation est également un premier pas vers la citoyenneté que la Mairie tient à saluer par un petit cadeau, un sac à dos siglé Cenon, avec bandes réfléchissantes».

Surtout, l'initiation sert d'entraînement à l'ASSR (attestation scolaire de sécurité routière obligatoire dès 14 ans, âge à partir duquel il est possible de conduire un cyclomoteur), puis au BSR (brevet de sécurité routière obtenu en auto-école et obligatoire entre 14 et 16 ans pour conduire un cyclomoteur). Dispensée de mars à juin par les agents municipaux, l'éducation à la sécurité routière pourrait s'étendre dans les prochains mois aux écoles privées et centres spécialisés.

ALLEZ LES FILLES! Bravo à Myriam, Carla, Anne-Marie, Irène, Alima et Elizabeth, assistantes maternelles volontaires et motivées, encadrées par Valérie Luque, éducatrice, qui ont emmené un peu avant Noël, enfants et parents usagers du SIVU des Hauts de Garonne dans un voyage tout en poésie. Magie, jonglage, chansons, contines se sont succédés en musique (Murielle Dupuis), captant pendant près d'une heure l'attention des tout petits, et suscitant rires et applaudissements fournis des parents.





Les chefs et la gagnante du Cenon Cook Challenge 2012

L'œuf, les chefs en ont fait tout un plat

C'est un rendez-vous attendu... les papilles frétilent, les estomacs se préparent et les yeux s'ouvrent plus grands. La Performance gourmande / Speed food régale chaque année ses 800 convives. Au Rocher de Palmer, après les îles et la patate, c'est l'œuf qui s'est trouvé transformé et sublimé par Nicolas Magie, Frédéric Lafon, Thomas Brasleret, Yohan Alias, Christophe Girardot et Philippe Capdevielle, grands chefs, généreux cuisiniers. Textures et saveurs, entrée, plat, dessert, va-et-vient sucré salé de la fanfare et du DJ... la soirée du 22 décembre fut conviviale et animée.

Cerise sur le jaune d'œuf, les tapas apéritifs confectionnés par les participants au concours de cuisine Cenon Cook Challenge. Plusieurs petites verrines,

cuillères et bouchées partagées avec tout le monde grâce au savoir-faire du cuisinier traiteur Philippe Allaire. Cécile Devigneur, gagnante de cette édition s'est vu offrir un stage d'une semaine en cuisine avec un des chefs. En fin de soirée, l'apparition sur grand écran, projeté, du chef Michel Portos (aujourd'hui installé à Marseille) cagoulé, voire camouflé a ravi la salle et fait rire les gourmands une dernière fois avant de rentrer.

Frédéric Lafon

Thomas Brasleret

Nicolas Magie et Eric Ospital

Christophe Girardot

Philippe Capdevielle



BALADE NUMÉRIQUE AVEC CANELL' L'I.BICHE DE CENON

Du nouveau sur mon www.ville-cenon.fr



Canell' version 2013 vous souhaite une bonne et heureuse année, numérique et connectée.

Connectée aux actualités et aux nouveautés de votre site internet cenonnais. Numérique et connectée car nous gardons le contact sur les réseaux sociaux et espaces de partages interactifs. A ce propos, faites donc un petit tour en page d'accueil du site internet pour découvrir le chouette clip de i.voeux de la ville...

En cette nouvelle année, le WIFI débarque à la médiathèque

Jacques Rivière, la fibre optique s'invite à la maison des associations, l'agenda du www.ville-cenon.fr se muscle pour que vous ne ratiez aucune info, les vidéos se bousculent aux portillons de la web tv et ma frimousse devrait vous retrouver au Rocher de Palmer à la rentrée prochaine. WIFI, connectez-vous tranquille : Avec votre PC, mobile ou tablette, les hotspots wifi vous permettent une connexion facile et rapide à Internet. Depuis décembre, la médiathèque Jacques Rivière dispose d'un relais wifi. Pour

les adhérents, l'accès est illimité (non adhérents, accès 3h par jour). Autres hotspots la Cyber-base et la maison des associations fonctionnent de la même manière, sous les mêmes conditions. Les agents des différents lieux vous donneront les identifiants nécessaires à la connexion et la marche à suivre... alors à tout de suite sur mon cyber espace les i.amis !



Un i.agenda pour ne rien rater : culture, animations ,vie quotidienne et pratique, sports, vie citoyenne... l'agenda du www.ville-cenon.fr est régulièrement mis à jour afin de vous garder informés. Disponible sur smartphone grâce à sa version mobile.

Vidéos en ligne : Sur la web tv toujours plus de vidéos. Reportages, témoignages d'habitants et d'acteurs locaux, retours sur des événements cenonnais... A découvrir une vidéo sur le partenariat culturel avec Meknès (Maroc). Repérez les encadrés en bas de certains articles de TEMPO, ils vous indiqueront les nouveautés à regarder et promenez vous de temps en temps en page d'accueil du site Internet de Cenon, la web tv est en bas... et ça vaut le clic et le coup d'œil !

On reste en contact cette année, c'est sur ! Grâce à ma page facebook «Canell Decenon», bientôt mon blog, les 2 newsletters «Texto au fil de l'info» (généraliste et informative), «Je prête l'oreille au Rocher qui m'éveille» (vécus de cenonnais au et avec le Rocher de Palmer) et puis... même s'il faudra être patient, je gambade déjà à l'idée de vous retrouver à la rentrée 2013/2014, au Rocher de Palmer pour la 2ème édition des Web rencontres de Cenon. Alors, à bientôt les i.amis !



Chaque numéro de TEMPO présente un thème choisi dans le vivier de la vie locale et le traite à travers le filtre de ses diverses rubriques. Le choix du thème est lié à l'actualité locale et parfois nationale. Votre magazine municipal d'information réserve toujours une place importante à la parole des personnes impliquées dans le thème choisi et aux habitants concernés.

Cenon 2013 : Une ville renouvelée, des services publics adaptés

Ce TEMPO 19 consacre presque toutes ses pages aux services publics locaux et plus particulièrement aux services administratifs qui ne sont pas en relation directe avec les usagers. Direction générale des services, Direction des Finances et des Achats, Direction des ressources humaines, Direction de l'administration générale... Des équipes professionnelles aguerries qui travaillent «dans l'ombre» pour que les services à la population puissent assurer au mieux leurs missions. Sans eux, pas de préparation juridiquement bordée des réunions du Conseil Municipal, pas de renégociation d'emprunts bénéfiques à la collectivité, pas de gestion réactive du remplacement des agents dans les écoles ou auprès des personnes âgées, etc.

L'ouverture du nouveau Pôle administratif mairie (PAM) est l'occasion de rappeler leurs missions.

Merci aux agents municipaux d'avoir participé à cette photo dans le Pôle Administratif Mairie

DOSSIER



Vision prospective et travail en transversalité pour améliorer en permanence les services offerts aux citoyens

EN 10 ANS CENON S'EST TRANSFORMÉE EN PROFONDEUR. UNE (R)ÉVOLUTION POSITIVE DE SON CADRE DE VIE QUI S'ACCOMPAGNE DE L'ADAPTATION ET DE LA MODERNISATION DE SES SERVICES PUBLICS. DES SERVICES PUBLICS RASSEMBLANT UN ENSEMBLE DE COMPÉTENCES ET DE MISSIONS DONT UNE PARTIE N'EST PAS DIRECTEMENT VISIBLE PAR LES USAGERS. POUR PRÉSENTER CETTE PARTIE INVISIBLE DE L'ICEBERG MAIRIE, RENCONTRE AVEC MICHEL LAWNICZAK, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES.

DGS : traducteur du politique, chef d'entreprise, manager

Le rôle des élus est d'anticiper la ville de demain, en traçant ses grandes lignes de développement.

Arrivé en 2002, j'ai vécu en direct toutes les étapes de cette transformation extraordinaire de Cenon et j'ai mis en oeuvre l'adaptation nécessaire des services municipaux à cette nouvelle ère.

En tant que Directeur général des services, ma première mission est celle d'un «traducteur» du programme politique et des décisions votées en conseil municipal en langage administratif, technique et financier. Puis en projets, procédures et actions. Je travaille donc en collaboration étroite avec Alain David, le Maire et son cabinet.

Comme un chef d'entreprise, je recherche toujours la meilleure rentabilité mais pas en terme de profit car les services publics n'ont pas vocation à dégager des bénéfices mais bien en terme de qualité de service. Mes ratios sont basés sur l'utilisation optimum des moyens alloués pour une efficacité et une qualité de services publics maximum.

Et je suis également un manager, un chef d'équipe, une grande équipe de... 550 personnes au service de 22 588 Cenonnais ! ET de métiers différents ! Avec des filières administratives, techniques, culturelles, sportives... les profils sont aussi variés que les missions assurées nombreuses. Il s'agit d'instaurer de la complémentarité, de garantir un fil conducteur et une dynamique d'ensemble.

Je définis les objectifs. Je mobilise les moyens, humains et matériels, et les répartis. J'évalue les résultats... Aucun risque de routine car c'est un vaste réseau social que j'anime avec mon équipe de direction.

Accessibilité, proximité et services publics numériques

Etre accessible à tous et au plus près des habitants, sont deux objectifs qui orientent nos choix de développement des services publics. Notre magazine TEMPO l'illustre régulièrement au travers de nombreux exemples. Nous réfléchissons toujours en terme de couverture de territoire. Avec une contrainte spécifique à Cenon, coupée en deux par le coteau. Les choix d'implantation de la Maison des sports, en bordure de coteau et près des installations sportives, et de la Maison des Associations au cœur des quartiers en rénovation urbaine, participent de cette logique de maillage. Dans la même veine, les mairies de quartier à Palmer et à la Marègue, dans le quartier du 8 mai 1945 répondent à un besoin en lien avec la densité d'habitants.

Des besoins qui prennent de nouvelles formes, de nouveaux supports. La révolution numérique modifie comportements et attentes. Les usages changent. Un enjeu crucial inscrit dans les priorités politiques de la ville dès le début des années 2000.

La dématérialisation des services (démarches administratives en ligne, kiosque famille sur le site internet...) apporte un gain de temps et facilite l'accès à l'administration, si tant est que chacun puisse en

bénéficier. Le rôle de la municipalité est de former et d'accompagner ces pratiques. L'inauguration d'une Médiathèque en 2003, d'une Cyber-base en 2007 participent de cette volonté d'offrir un même service de qualité à tous et de déjouer les risques de «fracture numérique». Plus récemment, les bornes wi-fi déployées à la Médiathèque, à la Maison des Associations, et à la Cyber-base, offrent la possibilité à tous de se connecter à internet librement et gratuitement. Les premières livraisons de classes mobiles numériques dans les écoles cenonnaises en fin d'année 2012 sont un autre exemple. Grâce à un partenariat étroit avec l'Education nationale, les services éducation et informatique de la ville ont travaillé sur une offre calibrée visant à offrir les meilleures conditions d'apprentissage de l'outil numérique dès le plus jeune âge.

Le service public présent tout le temps, partout, sous toutes les formes

La démultiplication des démarches désormais accessibles via les canaux numériques change la relation du citoyen au service, intensifie ses attentes et déplace les missions des agents. L'évolution des technologies et des normes implique de nouveaux savoirs-faire, et bouscule les usages. En résulte un équilibre difficile à trouver entre la personnalisation du service tenant compte des nouveaux modes de vie, et une réponse à un besoin collectif. La municipalité a ainsi fait le choix de déléguer certains de ses services lorsqu'elle juge qu'une initiative privée apporte une réponse plus adaptée. En privilégiant bien sûr les meilleures compétences locales comme ce fut le cas notamment avec la mise en place du Service Social d'intérêt général attribué à des associations locales pour la gestion des centres de loisirs, accueils périscolaire et l'accompagnement scolaire. «*Vision prospective et travail en transversalité garantissent la rénovation et la modernisation des services offerts aux citoyens. Des objectifs à ne pas perdre de vue pour rester au plus près des besoins de tous. La qualité du service public ne se mesure pas en terme de réponse mais en terme de présence.*»

Le Pôle Administratif Mairie : Simplifier la vie des usagers

La proximité de Bordeaux et la qualité de sa desserte (tram, train, proximité rocade..) font de Cenon une commune toujours plus attractive. «*De nouveaux publics arrivent donc, avec de nouvelles exigences. Nous travaillons en profondeur en gar-*



Michel Lawniczak, Directeur général des services de la Mairie de Cenon

dant en tête les fondements du service public : le souci de l'intérêt général et l'accessibilité», explique le directeur général des services. L'aménagement du Pôle Administratif Mairie est le reflet de ces préoccupations et offre aux techniciens les moyens de répondre avec efficacité aux besoins d'une population de 22 588 habitants. Cenon est devenue au fil des années la ville la plus importante de la rive droite.

Un lieu unique pour de multiples services

Le haut Cenon concentre près de 18000 habitants, le bas environ 4000. Si historiquement, l'hôtel de ville est localisé dans le bas Cenon, c'est plus la dynamisation engagée avec la ZAC Pont Rouge sur cette partie de la ville, qui a justifié le lieu d'implantation du Pôle Administratif Mairie. Janvier 2013 marque un nouveau tournant dans la qualité et l'efficacité des services rendus aux Cenonnais. Et une nouvelle étape dans la mutualisation des compétences, pour les agents municipaux.

Centre communal d'action sociale, service éducation enfance, petite enfance, administration financière, urbanisme, économie, politique de la ville, direction de l'administration générale, direction informatique et téléphonie, ressources humaines seront désormais sur un même site. «Les services recevant du public, le CCAS et le service éducation, sont positionnés au 2ème étage du bâtiment au

dessus de l'actuel Pôle emploi. Tandis que les 3ème et 4ème étages sont dévolus aux services généraux (ressources humaines, achats, finances, direction générale administrative) et au pôle développement local (politique de la ville, économie)». Le bâtiment de l'hôtel de ville attenant conserve ses fonctions d'état civil en rez-de-chaussée tandis que les étages seront utilisés par les élus du conseil municipal pour recevoir les administrés en rendez-vous. Les services techniques se déploient dans le bâtiment existant, aux côtés de la communication et du service Documentation-archives. Le service Urbanisme aménagera courant 2013 dans le nouvel immeuble mitoyen de la rue René Bonnac.

Mutualiser les moyens et les compétences

«Réunir sur un seul lieu la majorité des services publics est une garantie d'accessibilité et de simplicité pour les Cenonnais. C'est en outre l'ensemble du site qui a été pensé et réaménagé pour s'ouvrir sur la population», poursuit M. Lawniczak. Articulés autour d'un parvis paysager et désormais accessibles depuis l'avenue Carnot, l'Hôtel de ville, le Pôle Administratif Mairie et le bâtiment des services techniques concentrent compétences et missions pour une efficacité accrue.

Au total c'est une centaine d'agents qui s'installe sur les 3 étages du bâtiment. Bureaux modernes et ergonomiques, salles de réunion à chaque étage, espaces collectifs et lumineux... l'aménagement du



PAM a été pensé dans une logique de facilitation des échanges. Jusqu'alors répartis sur 5 sites dans la ville, les agents vont gagner en temps et en efficacité en termes de partage d'informations. Un gain qui se double d'économies financières : mutualisation des équipements informatiques, réduction des charges liées aux fluides grâce aux performances énergétiques du bâtiment, frais d'entretien et de maintenance amoindries car bâtiment unique. Le temps de déplacements des agents est également réduit.



Pour une égalité, une solidarité et une accessibilité du service public

Aux côtés du Maire, l'équipe municipale travaille à donner du sens au service public à Cenon. Pour cela, nous tenons à maintenir et à affirmer l'égalité, la solidarité et l'accessibilité. Les services municipaux sont donc

organisés et modernisés afin de répondre aux besoins et aux attentes de tous les administrés. Car le service public est vecteur de lien, entre les habitants eux-mêmes et avec l'administration.

A Cenon, guichets réel et virtuel se complètent et rendent plus dynamiques les démarches administratives quotidiennes pour la population. Les agents municipaux sont présents, ils accueillent, guident, informent, des démarches individualisées permettent d'accompagner les personnes plus fragiles, tandis que sur le site internet de la ville sont proposés et développés des services en ligne (kiosque famille, formulaires de demandes, démarches en ligne...) qui optimisent l'accueil et l'écoute de chacun.

Ce début d'année 2013 est marqué par l'ouverture du pôle administratif mairie, un outil moderne au service des habitants, un projet de longue date porté par le Maire et l'équipe municipale. Sur le site de l'Hôtel de ville, il réunit une diversité de services municipaux, permet d'en faciliter l'accès et d'offrir une visibilité globale sur l'administration. Cependant il est important de maintenir des lieux de proximité, au cœur des quartiers. Ainsi, l'articulation du pôle administratif mairie avec les accueils publics tels que les mairies de quartiers, la médiathèque, les maisons des associations et des sports, la Cyberbase et le service de proximité nous permet de constituer un maillage de lieux ressources dans la ville, renforcé par les services publics numériques.

Mais résumer le service public à des équipements et outils de qualité serait oublier le travail, au quotidien, des femmes et des hommes, agents municipaux. A ce titre, je m'associe au Maire afin de les remercier pour leur engagement au service des habitants et de la collectivité.

Jean-François Egron

Adjoint au Maire chargé des Ressources Humaines, de l'Administration Générale, de l'Informatique et des NTIC



La qualité des services offerts par la Mairie dépend de la qualité de travail des agents municipaux

Si mes actions dans les domaines de la culture et de la communication sont plus visibles, ma délégation de 1ère adjointe comprend aussi une mission plus discrète mais tout aussi importante. Il s'agit de l'organisation des services municipaux et des méthodes de travail.

La mairie de Cenon emploie plus de 500 agents intervenant dans des domaines très divers. De l'encadrement et

de l'aide aux élèves dans les écoles communales à l'entretien des espaces verts, de l'informatique à la gestion des ressources humaines, de la communication à la propreté de la ville, des finances à la vie associative, aux sports et à la programmation des manifestations...

L'organisation des services consiste à harmoniser le travail de tous ces professionnels, pratiquant des métiers très variés et dont le dénominateur commun est de produire ensemble des services adaptés aux besoins des Cenonnais.

Mission fondamentale pour que tout fonctionne efficacement et évolue positivement. Mission, que je mène en collaboration étroite avec le Directeur général des services, qui traduit en orientations notre programme municipal et formule les propositions pour sa réalisation dans les meilleures conditions pour le personnel.

Je suis profondément convaincue que la qualité des services que la Mairie offrent aux Cenonnaises et Cenonnais dépend de la qualité des conditions dans lesquelles travaillent les agents municipaux. C'est une forte motivation pour moi de contribuer à un bien-être au travail, gage d'un service public utile et apprécié. C'est donc le but recherché des réorganisations mises en œuvre depuis 2008 et qui consistent à offrir aux agents, à tous les niveaux de responsabilité, de l'agent d'exécution jusqu'au cadre :

- de meilleures conditions de travail en termes de moyens et de procédures,
 - une bonne coordination entre collègues, entre services et directions,
 - les conditions d'une bonne communication sur les projets et sur la répartition des rôles.
- Respect des agents qui œuvrent au service de tous, adaptation permanente de l'organisation de la Mairie à l'évolution des besoins et des attentes des usagers et des partenaires, respect des règles et les procédures pour maîtriser les risques liés à une activité publique... tels sont les trois piliers de cette mission passionnante.

Laïla Merjoui

1ère Adjointe au Maire chargée de la Culture, la Communication, l'Organisation des services et Méthodes / Coordination et Prospective des politiques municipales

Les coordonnées de certains services municipaux changent du fait de leur installation dans le pôle administratif mairie.

Gestion urbaine de proximité : André Hernandez, agent de proximité : 05 57 80 35 47

Service économie- insertion : Accueil : 05 57 80 35 74

Référentes PLIE (plan local insertion emploi) : Marylène Mague : 05 57 80 35 77 / Sophie Texier : 05 57 80 35 76

Service éducation : 05 57 80 70 43 / Service enfance : 05 57 80 70 39 / Centre communal d'action sociale (CCAS) : 05 47 30 50 50 / 05 47 30 50 60

Accueil centralisé de la mairie de Cenon : 05 57 80 70 00

Le service des Achats publics : Garder l'équilibre entre réglementation des marchés, bonne gestion des fonds publics et efficacité économique

CINQ AGENTS : FLORENCE CHARLOT, CHRISTELLE RAVERDY, SYLVIE MULLER, MONIQUE MARTINEZ, JEAN-CHRISTOPHE VIEL, VÉRIFIENT EN PERMANENCE LA CONFORMITÉ DES ACHATS EFFECTUÉS PAR LES SERVICES MUNICIPAUX. UNE MISSION CAPITALE POUR HARMONISER RESPECT DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS

Séance du Conseil Municipal



Les achats effectués par la commande publique, représentent à l'année 120 milliards d'euros par an soit environ 10% du PIB, et donc une part importante de l'activité économique. Pour ce faire, le pouvoir adjudicateur (sous ce nom barbare se cache la mairie...) doit appliquer le code des marchés publics qui impose les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

En 2011, 73 procédures de marchés publics ont été lancées par les services municipaux dans divers domaines des travaux, aux services, en passant par les fournitures.

Trois types de marchés publics : travaux, fournitures, services

Les marchés publics de travaux englobent la conception d'ouvrage répondant à de réels besoins. Soit en 2011/12 : l'aménagement paysager de la rue du 8 mai 45, la couverture charpente du tennis, le complexe multi-activités de La Morlette, les travaux d'éclairage rues Jules Guesde et Paigne, le désamiantage et la démolition de la maternelle Camille Maumei, les aménagements du multi accueil du bas

Jacques Nauleau, Sylvain Mlanao et Madame Gabarrot sont cenonnais. Le service public est au cœur de leur quotidien et de leurs préoccupations d'habitants.

Entre amélioration du cadre de vie, évolution de la ville et accessibilité des services, aides et démarches, tout trois donnent leur vision du service public.



*Je suis arrivé à Cenon en 1985 suite à une mutation au collège Jean Jaurès. J'y suis resté depuis. Je suis arrivé à une période où personne ne voulait habiter à Cenon. Ses tours, son image associée à celle d'une ville où la délinquance est importante n'aidait pas... Pour certains c'était une ville, soit disant, « malfamée ». Aujourd'hui, cette tendance s'est inversée, beaucoup de gens veulent y habiter. Je suppose que c'est en grande partie lié à la mise en place de beaucoup de services publics étatiques et municipaux. L'environnement social s'est amélioré... plus de délinquance comme dans les années 80. Cenon a changé, c'est une ville propre, appréciée et désirée dans laquelle les entreprises se sont installées Cenon... Les Cenonnais se sentent bien chez eux. Nous avons de la chance de bénéficier du service public. J'espère que nous continuerons à le sauvegarder. **Jacques Nauleau***

Cenon, du Pôle Administratif Mairie et du site de l'hôtel de ville, etc.

Les fournitures englobent l'achat ou la location de produits ou matériels : approvisionnement de produits d'entretien, extension de la vidéo-protection, uniformes de la police municipale, location-maintenance photocopieurs, papeterie scolaire, etc.

Enfin, est qualifiée de services, la réalisation de prestations : organisation des classes découvertes, assurances, transports collectifs, balayage mécanique des rues, collecte d'objets encombrants, entretien des espaces naturels, etc.

Une égalité de traitement dans les candidatures

Dotés d'un budget de fonctionnement, tous les services municipaux sont susceptibles de passer des commandes à des opérateurs publics ou privés. Selon leur valeur, elles sont soumises à une mise en concurrence, soit par comparaison de trois devis, soit par procédure adaptée, soit par appel d'offre. Cependant, leur validation revient au service achats. «On a une vue sur toute commande, quelque soit le montant», précise Florence Charlot, Chef du service. «En amont, nous dispensons aux agents des conseils internes, et via le contrôle des procédures, exerçons une veille juridique».

Autre mission du service achats, la réception des candidatures aux appels d'offre, suite à leur publication au Journal officiel de l'union européenne (si seuil européen), au Bulletin officiel des marchés publics et sur le site Internet de la ville. «Les entreprises peuvent répondre en ligne via une plateforme numérique. Cela leur évite de se déplacer et facilite la transmission des offres dans les délais», poursuit Florence Charlot. «En revanche, l'égalité de traitement des candidats nous interdit de contacter ou d'informer les entrepreneurs locaux. C'est à eux d'aller visiter régulièrement le site de Cenon». Le code des marchés publics est strict, mais laisse la possibilité aux collectivités

d'établir un guide de procédure interne en dessous des seuils européens. «Ainsi à Cenon, dans le cadre d'une procédure adaptée, nous pouvons recourir à la négociation. Cela évite par exemple d'écarter une bonne offre, sur le seul motif qu'une pièce est manquante au dossier du candidat. Car ne l'oublions pas : nous gérons des fonds publics, qui doivent profiter au mieux aux Cenonnais».

«L'importance du service achats dans une mairie justifie qu'il s'appuie sur des règles claires, compréhensibles et respectées avec la plus extrême rigueur. La dématérialisation des procédures apporte plus de dynamisme et économise le papier. Ces principes permettent d'assurer l'efficacité de la commande publique et le bon usage des deniers publics», conclut Jean-Paul Delpech, adjoint au Maire chargé des finances, achats, marchés, régie et urbanisme.

Le service achats-marchés publics fait partie, avec le service des finances de la direction de l'administration financière. Les agents, ont pour mission de gérer les flux financiers, d'organiser le suivi de l'exécution budgétaire, d'optimiser tous les achats et de pratiquer une gestion active de la dette et de la trésorerie.

Le budget municipal : équilibre, rigueur et arbitrages

L'activité de la direction s'organise selon un cycle budgétaire annuel en plusieurs étapes. Il commence avec la préparation budgétaire. Sous la délégation de Jean-Paul Delpech, adjoint au Maire chargé des finances, le service ajuste les recettes (fiscales, dotations de l'Etat, recettes issus des services communaux payants) aux dépenses nécessaires à la réalisation du programme de l'équipe municipale.

A partir de cette première ébauche, le débat d'orientations budgétaires peut avoir lieu en Conseil municipal* dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget.

Le budget constitue le document de base qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. Au cours de



Elagage par le service environnement

l'année, le service vérifie si toutes les dépenses correspondent bien à un crédit voté et, au besoin, des documents d'ajustements sont établis.

Les autorisations votées, le service finances procède à l'exécution et au suivi des différents budgets. Les dépenses sont ordonnées par le Maire et son adjoint délégué puis mandatées. Le mandatement étant l'ordre donné au trésorier de payer.

*** Le débat d'orientation budgétaire 2013 aura lieu lors du Conseil Municipal le 6 février.**



Pour moi, le service public c'est être en contact avec son prochain ; c'est aussi obtenir un service d'une administration... L'image que l'on donne du Service public est plutôt administrative... Les services publics municipaux que j'utilise le plus souvent sont ceux que je trouve sur Internet... Avec le numérique tout est décentralisé. On peut tout faire de chez-soi... Se déplacer à la mairie n'est plus nécessaire pour certaines démarches, sauf pour le renouvellement de la carte de transport, de la carte d'identité, etc.

Pour améliorer le service public, en général, les agents doivent être à l'écoute des usagers, car ils sont, à mon avis, parfois mal compris. Si on sollicite un service c'est parce qu'on juge pouvoir être écouté et aidé. Simplifier certaines procédures pour éviter un imbroglio administratif pourrait améliorer le regard que l'on porte sur le service public et sur ceux qui le font fonctionner (...).

Sylvain Mlanao



La définition du service public varie selon les besoins de tous et chacun. En ce qui me concerne, je suis encore capable de me prendre en charge sur beaucoup de choses, même si je bénéficie d'une aide pour l'entretien de mon appartement. Je gère mes courriers, mes démarches administratives. Vous ne pouvez pas comprendre comme une aide ménagère est réconfortante lorsqu'on vit seule... de même que les sorties organisées par le CCAS. Ça nous permet de nous aérer, de rencontrer d'autres personnes... Le service public du CCAS est très apprécié. Je suis contente d'en bénéficier (...). L'autre service public que j'apprécie c'est le travail fait par la mairie sur l'espace public pour notre confort : l'entretien et l'embellissement des ronds points, le fleurissement des grandes avenues, la propreté des rues, la biche de Cenon, la place des boulistes, toujours animée... C'est tout un tas de choses sympathiques à voir. **Mme Gabarrot**



Economie locale

Rencontres des acteurs économiques locaux

ZFU+ très haut débit + web 2.0 = accélérateur d'économie locale

SALLE QUASI-COMBLE LE 4 DÉCEMBRE DERNIER, AU ROCHER DE PALMER, POUR CETTE RENCONTRE AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES CENONNAIS, INITIÉE PAR LA VILLE ET CO ORGANISÉE PAR LE SERVICE ECONOMIE / INSERTION PROFESSIONNELLE ET LE MAGAZINE OBJECTIF AQUITAINE. TOUS LES ANS, CE COMITÉ DE PILOTAGE CONCOCTE UN PROGRAMME AU PLUS PRÉS DES PRÉOCCUPATIONS DES ENTREPRENEURS LOCAUX ET INVITE DES EXPERTS DE CHACUN DES THÈMES CHOISIS.

Le Maire, Alain David ouvre les rencontres en contextualisant et en éclairant les spécificités de Cenon. Puis chaque expert fait le point sur l'actualité et les tendances de son thème avant de répondre aux questions.

LA ZONE FRANCHE URBAINE (ZFU), BOOSTEUR ÉCONOMIQUE

La meilleure preuve est apportée par les chiffres: Cenon comptait 400 entreprise en 1997, elle en compte aujourd'hui 1800. En 15 ans, ces entreprises ont contribué à la création de nouveaux emplois locaux. Et nombre de ces salariés veulent habiter Cenon, ce qui prouve, s'il en était besoin, que l'action des pouvoirs publics dans le domaine économique est réellement efficace et productive.

La ZFU de Cenon est attractive bien au-delà des exonérations fiscales. Plusieurs avantages pérennes ont persuadé les entrepreneurs de s'installer et d'y rester. Certains s'installent aujourd'hui à Cenon, même hors ZFU. Parce que la ville est accessible par tout type de transport, parce qu'elle propose un haut niveau d'équipements et de services de proximité, parce qu'elle offre un cadre de vie de qualité et une image régénérée.

Bernard Ghys, Inspecteur des Finances publiques aux Services Fiscaux et Mme Audet de l'URSSAF rappellent les règles d'application des exonérations liées au dispositif ZFU, en explicitant les modifications intervenues en 2012 : relèvement de la clause d'embauche, lien entre exonérations sociales et fiscales. En juin dernier, une circulaire interministérielle a précisé les modalités de calcul de la clause (à compter de la 2ème embauche, minimum de 50% d'embauches de personnes issues d'une Zone Urbaine Sensible de l'agglomération).

Les questions sont concrètes : *est-ce que la suppression de l'exonération sur les cotisations salariales s'applique aussi en ZFU ? Comment faire quand les réponses des services fiscaux et celles de l'URSSAF divergent ?*

L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT, STIMULANT DES ÉCONOMIES LOCALES

François Vergnon, Chargé de mission à la Mairie de Cenon pour la coordination des actions numériques, entouré de Pamela Ferra Cabrilla, Directrice du Pôle numérique à la CUB et de Paul Eric Heugas, directeur de INOLIA, l'opérateur très haut débit de la CUB ont expliqué comment s'imbriquent et se complètent leurs missions respectives. Et pourquoi les entrepreneurs locaux ont intérêt à connaître cette organisation. Même si INOLIA, en tant qu'opérateur d'opérateurs, ne s'adresse pas directement aux entreprises. A Cenon, c'est à partir du réseau d'Inolia que l'opérateur Orange déploie son

réseau de fibre optique depuis le milieu de l'année. Des offres attractives seront proposées aux PME et TPE au cours du 1er ou 2ème trimestre 2013 avec de nouvelles conditions de débit, susceptibles de conforter leur activité, de la développer, d'ouvrir de nouvelles perspectives de marchés. Elles répondront également aux difficultés de débit que peuvent rencontrer actuellement certaines d'entre elles.

De la salle remontent des témoignages et des questions : une jeune entrepreneuse raconte comment elle a dû arrêter la vente en ligne pour cause de rupture de service internet ; son FAI lui ayant vendu une classique ligne ADSL pour de la fibre optique.

François Vergnon, insiste sur l'enjeu stratégique du choix à faire : une connection grand public à 30 euros ne fournit pas les mêmes ressources qu'une pro à 2000 euros

AVEC LE WEB 2.0, SOYEZ ATTRACTIF, RÉACTIF... CRÉATIF...

Claire Decroix, Directrice du Pôle numérique de la CCI de Bordeaux a pris le relèvement pour illustrer les enjeux liés à l'utilisation d'Internet. Fin 2012, l'entreprise, le commerce travaillent autant en présentiel qu'en virtuel. Les deux dimensions se lient de plus en plus indissociablement et se potentialisent. Les clients inventent leurs propres façons de consommer en fonction de leurs besoins, de leurs contraintes, de leurs styles de vie. Un achat peut commencer sur Internet par une recherche approfondie et se conclure en boutique mais le contraire se pratique aussi... D'où l'importance d'y être mais pas juste pour y faire vitrine, non ! Il s'agit de se montrer attractif, réactif... créatif, aussi en jouant avec la vidéo, devenue un redoutable outil de marketing et... les réseaux sociaux numériques. De nombreux exemples d'usages inventifs du web 2.0 pour stimuler les affaires ont été proposés. Mon préféré : le boulanger qui tweete # ma fournée est terminée, mes petits pains sont chauds...



Quel positionnement de la Rive Droite dans la stratégie économique métropolitaine ?

Rendez-vous mardi 29 janvier au Rocher de Palmer pour une rencontre thématique du GPV. Plus d'infos dans l'agenda et sur www.ville-cenon.fr

Les exonérations fiscales en Zone Urbaine Sensible

Pour rappel, la ZUS c'est une ZFU élargie (la ZFU est une sous partie de la ZUS). En résumé, les entreprises non situées en ZFU mais présentes dans le périmètre ZUS peuvent bénéficier d'avantages. Cela concerne par exemple une partie de la ZAC Pont Rouge (carte sur <http://i.ville.gouv.fr> – Atlas des ZUS - Bordeaux/Cenon/Floirac).

Rappelons que la Cotisation Foncière Économique, héritière de la taxe professionnelle, est perçue au profit de la Communauté Urbaine et que celle-ci a délibéré en faveur d'une exonération pendant 5 ans en application de l'article 1466 A-I du code général des impôts. Les entreprises concernées doivent être des PME et ne pas employer plus de 150 salariés. L'exonération doit impérativement être demandée lors du dépôt de la déclaration 1447 C au 31/12 de l'année de création.

Pour plus de renseignements contacter le service des impôts des entreprises de Bordeaux Sud-Est ou la Direction Régionale des Finances Publiques (bernard.ghys@dgfip.finances.gouv.fr)

NAG

le prêt à porter mobile

Besoin d'un costume trois pièces haut de gamme à prix raisonnable pour le travail ou une cérémonie officielle? De chaussures fabriquées main en cuir italien? Pas le temps de courir les boutiques et effrayé à l'idée d'un achat par internet sans essayage? Albert Ndjeng semble avoir la solution. Cet auto-entrepreneur vient de lancer sa marque « NAG », doublé d'un concept adapté à nos mondes pressés et virtuels.



Albert Ndjeng en démonstration

L'idée, destinée en priorité au milieu professionnel, est simple : après un appel téléphonique ou un mail, et à l'issue de quelques questions sur les besoins, goûts, tailles... les comités d'entreprises, associations ou institutions conviennent d'un rendez-vous avec monsieur Ndjeng. Il se déplace alors sur les lieux de travail avec les pièces susceptibles de correspondre aux attentes. «*Nous sommes nombreux à avoir besoin de toucher les matières et essayer les coupes, ce que ne permet pas Internet. Parallèlement nous trouvons de moins en moins le temps de courir les magasins. En me déplaçant près des acheteurs potentiels je fais gagner du temps et je remplis un rôle de conseil. Car même en temps de crise l'élégance reste un atout à ne pas négliger.*»

Une idée simple sur le papier, mais complexe à mettre en œuvre. Monsieur Ndjeng explique qu'il a d'abord commencé par esquisser des modèles, qu'il a fait affiner par des stylistes. Il a ensuite sélectionné tissus et cuir en Italie avant de repérer des usines de fabrication au Maroc. «*Des usines qui travaillent pour les grands couturiers français*», précise-t-il. Grâce au soutien du service économie emploi de la ville, il a été accompagné et dirigé vers les structures ad hoc, et suivi notamment une formation en création d'entreprises.

Aujourd'hui, la marque NAG est déposée, et monsieur Ndjeng est fier. Car «*c'est un rêve d'enfant qui prend forme*» après plus de 10 ans à naviguer entre des études strasbourgeoises de capacité en droit dès son arrivée du Cameroun, des projets musicaux, et des contrats de conducteurs de bus et chauffeurs livreurs dans la région bordelaise. Un parcours et une philosophie de vie qui lui font garder la foi en l'homme et l'envie d'y croire.

Contact : NAG : 07 87 93 36 16 – 09 52 84 07 28

Le G.A.M.M.E. met la gomme !

En mutualisant des emplois au service du secteur associatif

CRÉÉ À L'INITIATIVE DE LA MAIRIE (DIRECTION VIE ASSOCIATIVE), EN DEUX ANS, LE G.A.M.M.E. (GROUPEMENT ASSOCIATIF DE MUTUALISATION DE MOYENS ET D'EMPLOIS) A CRÉÉ 6 EMPLOIS DANS LES DOMAINES DE LA COMPTABILITÉ, DU SECRÉTARIAT, DE LA COMMUNICATION QUE SE PARTAGENT 12 ASSOCIATIONS.

GROS PLAN SUR UN DE CES EMPLOIS CRÉÉS, UN POSTE INDISPENSABLE À LA VIE CULTURELLE LOCALE. CELUI DE «RÉGISSEUR SON ET LUMIÈRE», ET SON TITULAIRE, BACARY FAYE.

Fondé à l'origine autour d'opérateurs culturels locaux, le G.A.M.M.E. a aujourd'hui pour vocation de s'adresser à toute association de la Rive Droite, quelque soit son domaine d'activités (sports, solidarité, loisirs, éducatif, etc.). En réponse aux besoins des responsables et adhérents de ces associations, il apporte des services et des moyens à partager collectivement (photocopieur, défibrillateur, etc.). La réalisation de bulletins de salaire (maximum deux par mois et par association) reste la prestation la plus demandée. Cependant d'autres pistes sont à l'étude : ménage, accueil du public, organisation de cocktails...

La création d'un emploi par le G.A.M.M.E. découle des besoins exprimés par les associations et du nombre d'heures que sont susceptibles de d'ajouter des demandes de même nature. En bref, plus les sollicitations sont nombreuses, plus les possibilités d'y répondre sont grandes ! C'est bien la multiplicité des demandes de plusieurs associations ayant besoin d'un régisseur qui a abouti à la création du poste et au recrutement de Bacary Faye.



Bacary Faye

LA BONNE ADÉQUATION ENTRE LA PERSONNE ET L'EMPLOI !

«*Avec le transfert des agents du service culturel à l'EPLC Rocher de Palmer, les grands opérateurs culturels locaux que sont l'OCAC, Polifonia Eliane Lavail, Théâtre Alizé, etc. ont perdu un soutien technique précieux*», explique le président du GAMME, Bernard Causse. «*Pour maintenir la qualité de leurs spectacles, ils avaient besoin ponctuellement d'un régisseur. La mutualisation de cet emploi est une vraie solution et le recrutement de Bacary Faye au poste de régisseur est devenu une évidence. La bonne adéquation entre la personne et l'emploi !*», poursuit Bernard Causse. «*Grâce à son bagage artistique, il a su exprimer son intérêt dès la première rencontre et a démontré par la suite de réelles qualités d'écoute, d'ouverture, d'observation vis-à-vis de ce qu'il se passe sur scène.*»

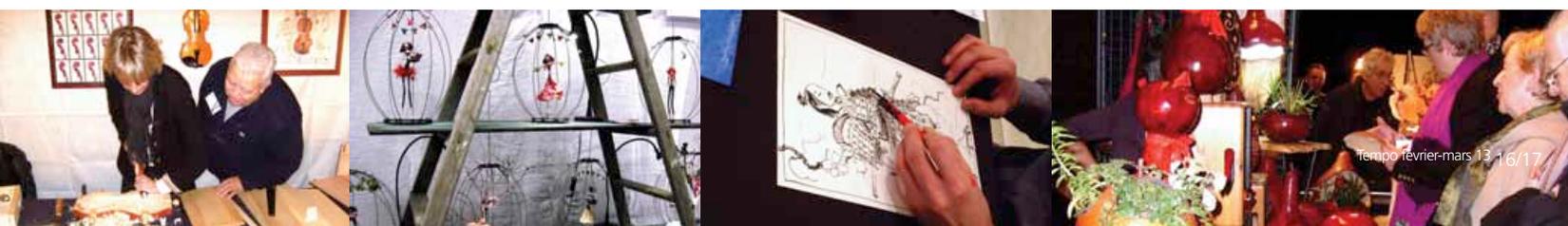
«*Au vu de mon parcours, ce poste était une opportunité à ne pas laisser passer*», poursuit Bacary. «*D'abord animateur jeune public et seniors, je suis devenu commercial, avant d'enchaîner les petits boulots. En 2000, j'ai co-fondé le groupe de rap «Medley», puis «Croissant de lune» et enfin «Compoz», association cenonnaise d'ateliers d'écriture et de MAO (musique assistée par ordinateur).* (...) «*Recruté au G.A.M.M.E. en janvier 2012, j'ai tout d'abord reçu une formation de sécurité incendie, avant de suivre des régisseurs sons et lumières pour apprendre le métier. A présent je peux intervenir seul (ce fut le cas lors de la générale de «La grotte au Rocher»), mais je ne me suis pas encore familiarisé avec l'ensemble du matériel détenu par la Mairie et l'OCAC. Réparti dans différents lieux, un inventaire en a été effectué, reste à présent à le rassembler pour en assurer correctement la maintenance*». Rien que cette tâche justifierait la pérennité du poste. «*Je l'espère, car entre le montage scène, la régie son et lumières, la sécurité, et probablement à l'avenir la vidéo, je m'épanouis pleinement !*»

Une polyvalence essentielle au maintien d'une offre culturelle et de spectacles riche et variée, accessible à tous les Cenonnais.

Contact G.A.M.M.E : 05 56 32 49 91

SALON MÉLI MÉL'ARTS : SIXIÈME ÉDITION Les 1er et 2 décembre derniers, 53 artistes et artisans d'art exposaient au Rocher de Palmer. A présent, Méli Mèl'arts s'apprête à franchir une nouvelle étape, puisque le 1er décembre dernier, l'association et la ville de Cenon signaient une convention de partenariat, augurant courant 2013, d'un futur pôle des métiers d'art.

A lire et écouter sur www.ville-cenon.fr



...culture(s)

DU NOUVEAU DANS VOTRE MÉDIATHÈQUE !

LA MÉDIATHÈQUE JACQUES RIVIÈRE OFFRE UN ESPACE DE PROXIMITÉ OÙ L'ON SE CULTIVE, S'INFORME, SE DIVERTIT DE MILLE MANIÈRES. UN LIEU DE RENCONTRE, D'ÉCHANGE, DE DÉBAT CITOYEN POUR TOUS, À L'ÈRE NUMÉRIQUE.



Debout de gauche à droite: Nicole Gagnet, Louis, élève de 3ème en stage, Thierry Cassagne, Aurore Langlois, Isabelle Mirambet, assises de gauche à droite, 1 bénévole des mots et des sons, Karine Florès, Florence Ducher

L'accès au bâtiment et la consultation des documents sur place sont libres, gratuits et ouverts à tous. L'on peut s'abonner pour emprunter des documents (1). Des professionnels sont à votre écoute et de très bons conseils pour vous guider et vous renseigner. Il y en a pour tous les âges, tous les goûts : romans, polars, essais, ouvrages de poésie, documentaires, bandes dessinées, mangas, contes, revues, magazines, musiques sur CDs... et derniers arrivés : les livres-audio.

ÉCOUTER, C'EST LIRE AUSSI

Le livre-audio permet de lire autrement, en écoutant des romans, des nouvelles, des policiers, des récits contemporains ou classiques. Depuis septembre 2012, une centaine de titres sont disponibles au prêt sur CDs, au format MP3. Des comédiens, des acteurs célèbres ont prêté leurs voix. Ils théâtralissent les textes, leur donnent vie sur des bandes son inédites. Si lire vous est difficile ou pour tuer le temps dans les transports en commun... sur votre baladeur ou un Smartphone ou chez vous, sur l'ordi, un lecteur de CD... découvrez la beauté des textes, vibrez, laissez-vous porter par les voix d'un livre sonore ! Idéal pour les personnes âgées ou / et souffrant de handicap visuel comme pour toutes celles et ceux qui apprennent le Français.

VOS RENDEZ-VOUS MÉDIATHÈQUE 2013

L'édition 2012 des Souffles nomades à peine achevée, l'équipe de la médiathèque pense déjà au onzième Prix littéraire jeunesse qui fera honneur aux «Petites bêtes». Elle imagine ses «Voix du poème» au menu du Printemps des Poètes, se prépare à participer à Lire en fête, au festival de la BD Bulles en Hauts-

de-Garonne, aux Scènes d'été en Gironde. Plein d'animations culturelles gratuites en perspective pour petits et grands ! Les scolaires, de la maternelle au lycée, les associations et les collectivités de Cenon et de la rive droite... en prennent le chemin régulièrement. La médiathèque mobilise ses ressources et ses idées pour éveiller les esprits, faire vivre et partager son fonds documentaire autrement.

Les idées ne manquent pas. Les cycles de conférence de l'Université populaire des Hauts-de-Garonne, organisés en partenariat avec l'OCAC, drainent un public nouveau sur des sujets passionnants (programme dans l'agenda de TEMPO et sur le site Internet).

WIFI, CATALOGUE ET FONDS MUSICAL EN LIGNE...

Déjà, 2 postes ip@c offraient un accès gratuit à internet et 6 ordinateurs en réseau, l'accès au catalogue et l'utilisation de jeux et logiciels éducatifs sur CD-ROM. Fin décembre, la couverture Wifi permettra d'élargir l'accès libre à Internet. Un code sera délivré pour un an aux abonnés de la médiathèque. Le public non inscrit pourra cependant recevoir un code temporaire par SMS.

Pour Thierry Cassagne, directeur adjoint : «Notre priorité est la modernisation de l'outil informatique. L'arrivée du catalogue en ligne, consultable sans se déplacer en médiathèque, sera un grand pas en avant, nous donnant plus de visibilité sur la toile». Le portail Web de la CUB (2) fournira bientôt des informations pratiques sur chacune des médiathèques du territoire (horaires, programmation culturelle, animations, sélection d'ouvrages, etc.). «Notre vaste fonds musique, une de nos fiertés (nous avons été pionniers en la matière) pourrait y être mis en avant». Et Thierry Cassagne d'évoquer de nouvelles perspectives à la conquête de nouveaux publics, comme le téléchargement de documents, de films, d'informations, l'abonnement et la réservation en ligne en quelques clics !

1-54 000 ouvrages, 70 revues et magazines pour adultes et jeunes, 6800 documents sonores. Connaître les modalités, les tarifs d'abonnement ou consulter la liste des revues et magazines sur www.ville-cenon.fr, à culture, loisirs/ médiathèque.

2 - Communauté urbaine de Bordeaux

Médiathèque Jacques Rivière : 2, av. du Pdt Vincent Auriol
BP 80085 - 33151 CENON cedex

Tél : 05 57 77 31 77 / Fax : 05 57 77 31 75 - www.ville-cenon.fr
Courriel : mediatheque-jriviere@ville-cenon.fr

Équipe de la médiathèque :

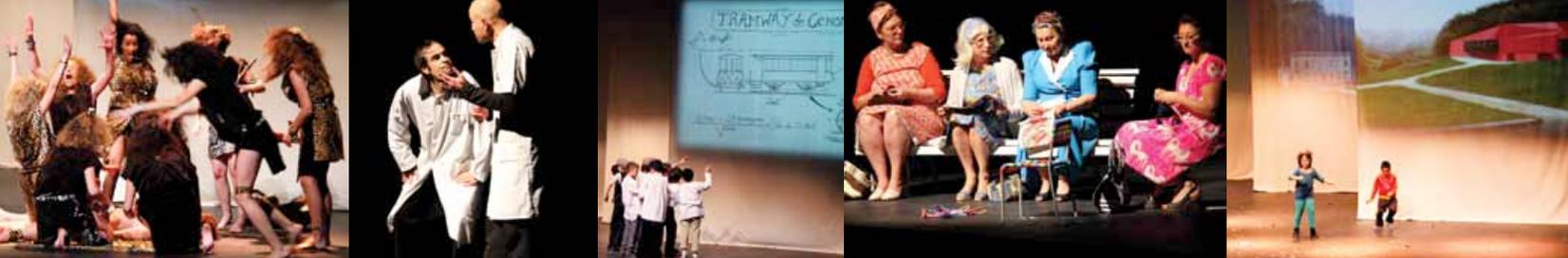
Geneviève Dubois : Bibliothécaire en chef vient de partir à la retraite

Thierry Cassagne : Directeur adjoint (secteur musique et bande dessinée)

Isabelle Mirambet : secteur revues et documentaires, consultation sur place, CD-ROM, secteur ip@c, rédactrice intranet

Florence Ducher : spécialiste de littérature jeunesse / **Véronique Genetay** : secteur documentaires/ adultes / **Nicole Gagnet** : fictions adultes / **Nathalie Blanc** : circuit du livre / **Karine Flores** : secrétariat, assistée d'Aurore Langlois en CDD

Et tous les bénévoles de l'association des Mots et des Sons



DE LA GROTTA AU ROCHER des siècles d'histoire et d'évolution à Cenon, joués par 80 comédiens du Théâtre Alizé. Hommes des cavernes, village gaulois, Révolution française, moines et sœurs de la vieille cure, inauguration 1930 du tramway, vie de quartier en hlm, enfants « génération Rocher de Palmer »... entre vérité historique et libre interprétation la troupe, intergénérationnelle, a étonné les nombreux spectateurs. Deux représentations exceptionnelles, en décembre au Rocher de Palmer, réussies. Le beau et passionné travail d'une troupe, menée par Francis Brel.

UNE RICHE EFFLORESCENCE D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS AUSSI DIVERSIFIÉS QUE REMARQUABLES A ANIMÉ LES DERNIERS MOIS DE L'ANNÉE 2012.

QUELQUES TRACES, EN MOTS ET EN IMAGES POUR FAIRE DURER LE PLAISIR. POUR DONNER ENVIE AUSSI DE PROFITER, DÈS CE DÉBUT D'ANNÉE 2013, D'UN COPIEUX PROGRAMME CULTUREL, PRÉPARÉ PAR LE ROCHER DE PALMER, L'OCAC ET DE NOMBREUX ARTISTES ET ASSOCIATIONS PARTENAIRES.

LE ROCHER DE PALMER : PROGRAMME DE JANVIER À JUILLET 2013



116 pages bien tassées de concerts de toutes les musiques, de rencontres, de siestes musicales, d'expositions, d'événements. Le livret programme du Rocher, avec Lianne La Havas en couverture ne doit plus quitter la poche intérieure de votre sac en bandoulière. Pistez les concerts gratuits ou à 5 euros... Pour élargir son horizon musical,

pour prendre le risque de la découverte, c'est l'idéal. Disponible dans (presque) tous les lieux publics + programme mis à jour sur www.ville-cenon.fr + <http://lerocherdepalmer.fr/agenda/>



LES CHRONIQUES DU ROCHER
Pour revivre et approfondir une émotion éprouvée en concert, pour prolonger les bienfaits d'une rencontre artistique, pour découvrir la densité de la vie secrète du Rocher, pour partager les palpitations du grand cœur rouge qui pulse... Lisez, scrutez, tous les semestres les Chroniques du Rocher.

Sous la plume de Christophe Dabitch, sous le pinceau de Guillaume Trouillard, à travers les objectifs de Christophe Goussard et David Bross ... 36 pages sur la vie du Rocher, dans et hors les murs.

Disponible à l'accueil du Rocher et dans des lieux culturels, à télécharger sur <http://lerocherdepalmer.fr/chroniques/>

NOUVEAUTÉ ! LE BAR DU ROCHER OUVRE EN APRÈS MIDI

A partir du 7 janvier, le Bar du Rocher est ouvert tous les après-midis à partir de 13H00. Possibilité de prendre un café ou un thé en consultant Mondomix ou les Chroniques du Rocher, en écoutant les musiques programmées, ou en surfant sur internet (accès WIFI).

A CENON, LA CULTURE EST ACCESSIBLE À TOUS ET MÊME PARFOIS GRATUITE !

Que ce soit le Rocher, l'OCAC, les compagnies de théâtre, etc. tous les opérateurs culturels font leur possible pour ajuster au mieux les prix des spectacles et proposent, en plus des tarifs réduits, des alternatives attractives.

Il suffit de feuilleter le programme de programme du Rocher ou de se balader sur le site Internet pour le constater. 11 euros, 15, 20, 18, 25, 5 euros, pass 3 concerts à 30 euros... Les tarifs des concerts au Rocher sont maintenus au plus juste. Nombre d'entre eux sont même gratuits. Il suffit de fouiller un peu...

POUR VIVRE PLEINEMENT LA DIVERSITÉ CULTURELLE À CENON

«Sortir à Cenon» rassemble dans un format pratique une riche sélection de spectacles, d'événements et d'animations, localisés à Cenon. Chacun, quelques soient ses goûts et son âge, peut y trouver son bonheur. En complément du programme du Rocher de Palmer, associations, artistes et services publics proposent une offre culturelle et de loisirs diversifiée, accessible au plus grand nombre.

Disponible dans (presque) tous les lieux publics, à télécharger + agenda mis à jour sur www.ville-cenon.fr



LA SAINTE CÉCILE, jour de fête des musiciens, est l'occasion pour le Centre communal de la musique d'organiser un rassemblement joyeux de tous ses talents en devenir et confirmés. Jouer ensemble, se synchroniser, se compléter, faire résonner ce plaisir d'être sur scène - et quelle scène ! la 650 du Rocher de Palmer - et d'offrir de la musique vivante à un public de familles et d'amis. C'était le 15 décembre.



ELIANE LAVAIL, chef d'orchestre et de chœurs, a fêté son jubilé par cinq concerts dans l'agglomération bordelaise, dont un au Rocher de Palmer, jeudi 13 décembre. La musique des voix a enchanté un public nombreux et heureux grâce à Improvox, chœur à géométrie variable spécialisé dans l'improvisation, Stella Montis et Le Chœur voyageur.



MÉLODIEUX MÉDIA CONCERT

Quelques jours avant Noël, les élèves de l'école de musique étaient en représentation à la Médiathèque Jacques Rivière. Instruments à vent, à cordes, percussions... Les élèves de tous âges et tous niveaux ont partagé leur culture musicale et montré leur savoir-faire. Du classique, comme «La lettre à Elise» de Beethoven, mais aussi du jazz, de la musique contemporaine, des morceaux qu'ils affectionnent, ou même des mélodies qu'ils ont eux-mêmes composées. Le tout orchestré par leurs professeurs, et fortement applaudit par un public conquis. Un agréable moment que même le père Noël n'a pas raté !

Sihem Benachour et Thomas Boursault, stagiaires à la direction communication

GALA DE MAGIE : Florian Sainvet, le magicien hyper contemporain, local de l'étape et qui tourne dans toute l'Europe, David Morgann et ses colombes, Xavier Mortimer qui mixe ombres, mystères et poésie partout dans le monde... Ces trois magiciens de belle envergure, stars du 12ème festival de magie ont fasciné les spectateurs de la salle 650 du Rocher de Palmer, le 4 novembre dernier.





2013 : une nouvelle dynamique pour le mouvement sportif

POUR LES CENONNAIS ET LE MILIEU SPORTIF EN PARTICULIER, CE DÉBUT D'ANNÉE EST MARQUÉ PAR DEUX ÉVÉNEMENTS : L'OUVERTURE DU COMPLEXE MULTI-ACTIVITÉS DE LA MORLETTE (GYMNASE, DOJO, SALLE D'EXPRESSION CORPORELLE) ET LA FUSION-ABSORPTION DE L'OMS PAR L'USCRD.

Depuis des décennies, l'Office municipal des sports et l'Union sportive de la rive droite dispensent à deux têtes l'offre sportive de la ville : en développant les sections adhérentes pour l'USCRD ; en encourageant la pratique à l'échelle de la commune pour l'OMS. Mais au fil des ans, la lisibilité de leur complémentarité s'estompait.

UNE MEILLEURE LISIBILITÉ DU MOUVEMENT SPORTIF CENONNAIS

«La Mairie a donc commandé un audit, dont les conclusions ont préconisé la fusion des deux associations», rapporte Max Guichard, adjoint au Maire délégué aux politiques sportives. «Réduire les interlocuteurs va donner une nouvelle dynamique et une meilleure lisibilité au mouvement sportif cenonnais. La fusion-absorption de l'OMS par l'USCRD engendre notamment la création d'une direction en charge de la coordination de l'ensemble des personnels et des actions, la fin des mises à disposition et des facturations croisées, la réalisation d'économie sur certains postes (assurances, commissaire au compte, etc.), une optimisation de la mobilisation des bénévoles, et nous l'espérons, l'accueil de nouveaux licenciés...».

Le 1er janvier 2013, l'OMS a donc disparu au profit de la seule USCRD. En revanche, ses missions d'animation du territoire perdurent: éveil sportif, Animations Périscolaires d'Initiation Sportive (APIS), vacances sportives. Ses 13 emplois ont été intégralement préservés, et côté équipement, l'entité peut entre autre s'appuyer sur le flambant neuf complexe multi-activités de La Morlette.

EN PLEIN CENTRE DE CENON ; 2500M² HQE DÉDIÉS AUX SPORTS ET AUX DANSES

Le complexe multi-activités de la Morlette est le fruit d'une initiative commune avec le Conseil Régional d'Aquitaine, qui a mis à disposition le terrain avec un financement complémentaire*, mais aussi le fruit d'un partenariat public important et diversifié. «Conçu en concertation avec l'architecte Henri Perreira Ramos, le lycée des métiers de la Morlette et le mouvement sportif, il se compose d'un gymnase, d'un dojo, d'une salle d'expression corporelle. Les accès sont autonomes afin d'assurer une occupation totale en simultanée», complète Philippe Escousse, directeur du service des sports. «Par ailleurs, le bâtiment se démarque par son mur d'escalade (16m de long sur 3,90m de haut) et ses qualités environnementales : orientation du bâtiment pour limiter le chauffage, baies vitrées pour faciliter l'éclairage naturel, panneaux photovoltaïques pour la revente d'électricité, panneaux solaires pour la production d'eau chaude ; récupération des eaux de pluie pour les sanitaires ; choix de la filière bois dans les matériaux (charpente, bardage, parquet pour les salles et sol sportif en lin naturel pour le gymnase), aménagement paysager, etc..».



Démonstration de judo au parc Palmer

rage naturel, panneaux photovoltaïques pour la revente d'électricité, panneaux solaires pour la production d'eau chaude ; récupération des eaux de pluie pour les sanitaires ; choix de la filière bois dans les matériaux (charpente, bardage, parquet pour les salles et sol sportif en lin naturel pour le gymnase), aménagement paysager, etc..».

LE COMPLEXE MULTI ACTIVITÉS GILBERT LALANNE

Un tel équipement ne pouvait rester sans nom. Décidé en Conseil municipal, il portera celui de Gilbert Lalanne, créateur de l'USCRD hand-ball et ancien président d'honneur de l'OMS. Après l'entraîneur Henri Danflous pour la piste d'athlétisme, c'est un nouvel hommage fort qui est rendu aux dirigeants et bénévoles cenonnais. A présent, une réorganisation des plannings d'occupation des gymnases de la ville va s'affiner au fil des mois.

* Financements :

Ville de Cenon : 1 853 875€
Région Aquitaine : 1 078 694€
Etat : 467 831€
CNDS : 700 000€

LE COMITÉ DE QUARTIER TESTAUD a fêté ses 60 ans en novembre dernier. Rétrospectif et convivial cet anniversaire marque surtout le profond attachement des habitants à leur quartier du bas Cenon. Une belle exposition d'images d'archives était visible dans la salle captaou, lieu de rencontres et d'activités du comité. Alors maintenant, on prépare les 70 ans ?

reportage vidéo «Testaud fête ses 60 ans»
sur la WEB TV du www.ville-cenon.fr



Maison des associations : stimulateur de vie associative

SITUÉ EN REZ-DE CHAUSSEE DU BÂTIMENT, LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE A POUR MISSION DE DÉVELOPPER UNE ACTION GLOBALE D'ANIMATION SUR LE TERRITOIRE. EN CELA, LES ASSOCIATIONS SONT DES ACTEURS ET PARTENAIRES ESSENTIELS QU'IL CONVIENT D'ACCOMPAGNER, POUR EN FACILITER LA CRÉATION ET L'ÉPANOUISSEMENT.

Associations culturelles, sportives, de loisirs, de solidarité, de quartier, de défense d'intérêts publics ou privés : on en dénombre plus de 350 sur la commune. Cela méritait bien un espace dédié.

LE NUMÉRIQUE SIMPLIFIE L'ASSOCIATIF

Avec en ses murs, un accueil, des salles de réunion, la Cyberbase, le service de la vie associative et ses huit agents, la Maison des associations veut être un interlocuteur à l'écoute, rassembleur et une force de propositions.

«Nous soutenons la création et le fonctionnement des associations sur les plans administratif, financier, logistique...», souligne Nordine Guendez, directeur du service. «Pour une grande part, l'aide administrative s'appuie sur les démarches en ligne. Statuts type et documents utiles téléchargeables, logiciel de gestion des manifestations et de prêt des salles, envoi de courriels et d'appels à projets... Les outils numériques en ligne facilitent notre réactivité et constituent un gain de temps pour les bénévoles». Et pour ceux ne maîtrisant pas l'outil informatique, nous les orientons vers la Cyberbase pour un accompagnement spécifique (conseils techniques, rédactionnels, etc.). Avant tout, le service veille à une cohérence entre l'offre, la demande et privilégie la complémentarité des initiatives associatives. «Le cas échéant, nous invitons les associations à questionner leur positionnement, pour investir des niches d'intervention non exploitées. A titre d'exemple, l'association Compoz souhaitait ouvrir une structure d'animation fixe. Or leur spécificité est d'aller à la rencontre des jeunes. Forts de leur savoir-faire, nous leur avons conseillé de faire de leur nomadisme dans les quartiers leur marque de fabrique, plutôt que de s'enfermer dans un lieu clos. Ils interviennent actuellement à Beau-site, et prochainement à Sellier».



Fête de la musique au parc Palmer

MAÎTRISER LES DÉPENSES POUR INVESTIR DANS DE NOUVELLES MANIFESTATIONS

«En règle générale, le montant des subventions allouées à une association dépend des actions de chacune et de leur utilité pour la vie locale», poursuit Nordine Guendez. «En ces temps de restriction, nous sommes très soucieux du maintien de l'emploi associatif, dont un certain nombre a valeur d'utilité publique. Par exemple, les emplois auprès des personnes isolées ou ceux qui participent à la mise en place des dispositifs «grand froid» et «canicule». C'est pour pouvoir faire vivre de tels emplois que nous avons créé le le GAMME (un groupement d'emplois mutualisés : lire page 15). La mutualisation des moyens est une autre alternative de maîtriser les dépenses, de réaliser des économies que nous pouvons alors investir dans de nouvelles manifestations. Par exemple, cette année, Carrefour des cultures rejoint la Fête de la musique et l'enrichit d'un «village du Maroc». Dans un même esprit, la commune a acquis des maisons préemptées pour y héberger des activités associatives regroupées par thèmes. Elle a conçu le complexe multi activité de la Morlette pour y créer des synergies entre plusieurs disciplines comme les diverses formes de danse. Nous travaillons à faire émerger des pôles thématiques: santé, danse, bientôt les métiers d'art.. Nous construisons ensemble, conseillons de manière incitative, mais non intrusive». En résulte un dynamisme apprécié des Ceno-nnais, qui génère chaque année, 30 à 40 nouvelles associations.

annuaire, démarches et renseignements dans
«l'espace associations» du www.ville-cenon.fr

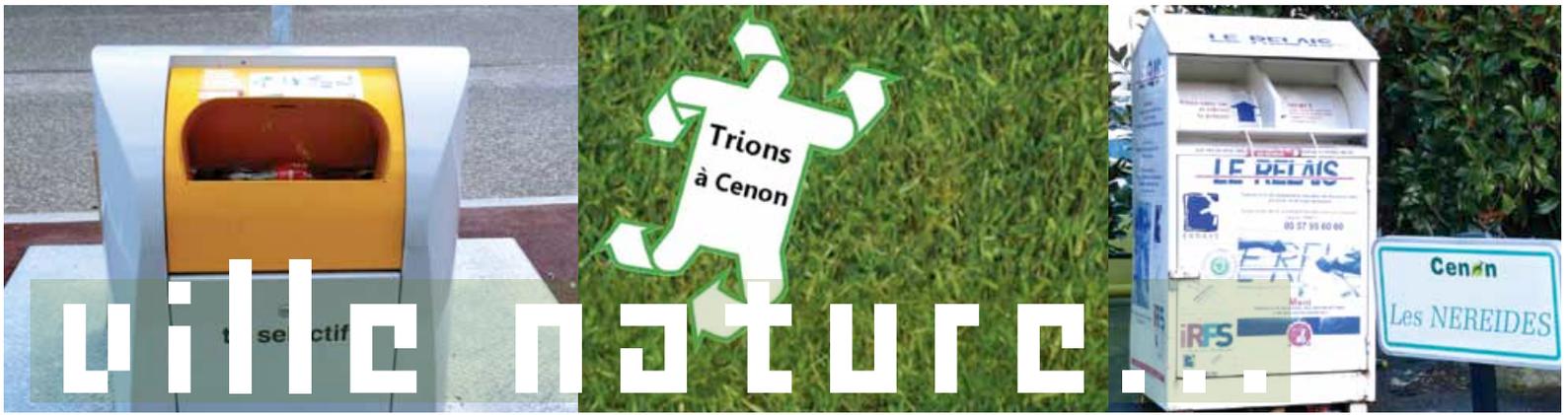
TÉLÉTHON 2012 TOUJOURS ENSEMBLE :

Avec plus de 11 000 euros récoltés, les Ceno-nnais se sont montrés une fois de plus concernés et solidaires. Mais le Téléthon ne serait rien sans la mobilisation des associations et des bénévoles. Pour cette édition, de nouvelles associations : Namaste, Le moto-club portugais, Zumba Cenon, etc. Le traditionnel loto du vendredi soir (200 personnes) a collecté plus de 2000 euros.

«le principe du Téléthon est d'unir toutes les associations qui œuvrent sur le territoire. Tout comme le Forum des associations ou Le parcours du cœur, c'est un moment fort où les associations travaillent ensemble, en partenariat avec la ville. 11 000 euros, c'est effectivement une belle collecte, mais c'est surtout le signe d'une convivialité et d'échanges associatifs très importants au niveau de la ville», explique Jean-Marc Simounet, adjoint au Maire - Vie Associative / Animation / Vie des quartiers / Citoyenneté / Prévention. En témoigne alors le trophée Jacques Charlot, décerné au club de natation.

A lire et écouter sur www.ville-cenon.fr





ville nature...

« C'est pas parce que l'on se fait jeter que l'on est un déchet toute sa vie »

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, PÉRIODE DE BONNES RÉOLUTIONS, M. RECYCLUM* NOUS PROPOSE DE NOUS METTRE UNE BONNE FOIS POUR TOUTES À BIEN TRIER NOS DÉCHETS... ÇA DEMANDE UN PETIT EFFORT, MAIS ÇA PEUT SE PRATIQUER COMME UN JEU... ET À CE JEU, QUAND ON GAGNE, C'EST CENON QUI GAGNE ET MÊME TOUTE LA PLANÈTE !

DÉPART DU JEU : REGARDER NOS DÉCHETS D'UN AUTRE ŒIL !

Regardons les bien... Ces pots de confiture en verre, ils peuvent redevenir de nouveaux bocaux de verre. Ou pas. Ces bouteilles en plastique de soda, ces bidons de lessive : ils peuvent se transformer en couvertures ou vêtements « polaire ». Ou pas. Ces canettes en alu, ces boîtes de conserve peuvent redevenir ce qu'elles sont. L'alu est recyclable indéfiniment ! Pareil pour le papier, le carton ou cet étui de barres de céréales que je jette en me baladant... Le papier redevient du papier. Recycler nos déchets leur donne une 2ème vie et économise énergie et matières premières. Ou pas.

Et pour recycler, il faut trier.

ETAPE DEUX : RÉVISER LA RÈGLE DU JEU (LA RÈGLE DES DEUX BACS)

Nos déchets ayant de la valeur, le jeu consiste à organiser leur deuxième vie le plus efficacement possible en trouvant la meilleure façon de les valoriser. C'est le moment de réviser les règles du jeu. Les déchets de la vie de tous les jours doivent être répartis en plusieurs catégories.

>>> Ceux qui sont petits et recyclables vont dans la poubelle verte ou dans les conteneurs installés sur les trottoirs : flacons en plastiques de lessive, liquide-vaisselle, shampoing et gel douche, produits ménagers, briques de lait, boîtes de conserve, bombes aérosols, barquettes en alu, bouteilles en plastique, sur-emballages en carton, journaux & magazines, cartons ondulés, papiers des cahiers (déplier les cartons et les mettre à plat).

>>> Tout ce qui est en verre doit être amené au conteneurs de verre (points d'apports volontaires)

>>> Le reste des déchets quotidiens va dans le bac gris : petites emballages en plastique (pots de yaourts, tout ce qui est en polystyrène), ce qui est sale (couches) ou contient des restes... Les déchets du bac gris sont incinérés. A Cenon, l'énergie dégagée couvre les besoins en chauffage et en eau chaude de nombreux logements..

Ceux qui ont un jardin doivent composter leurs déchets végétaux avec les déchets de cuisine. La CUB distribue gratuitement des composteurs individuels : Prendre RV au 0 800 22 21 20 (n° gratuit depuis un poste fixe).

>>> Les objets électroniques : petits ou grands comme les mobiles, montres, jeux ne doivent pas être mis dans le bac gris car ils contiennent des métaux rares que l'on peut récupérer mais aussi des métaux toxiques. Direction : la déchetterie.

ETAPE TROIS : TRANSFORMER NOS MONSTRES...

Les «monstres» ou encombrants sont des déchets, produits occasionnellement, qui ne peuvent pas être enlevés par le service de collecte des ordures ménagères en raison de leur volume ou de leur poids : sommiers et matelas, ferraille, tapis, moquette, mobiliers usagés, canapé, etc. ! Hélas ! M. Recyclum a constaté l'augmentation des dépôts sauvages de monstres sur les trottoirs de Cenon, en particulier aux pieds des points d'apports volontaires qui ne sont pas des déchetteries ! Ces dépôts enlaidissent la ville et empêchent d'accéder aux conteneurs. Ils sont interdits par la loi (juillet 1975) et passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.



Containers de la rue Aristide Briand

... EN TRÉSORS UTILES ET BEAUX

N'oublions pas que l'écotaxe que nous payons sur chacun des produits électroniques ou électriques garantit le recyclage de celui-ci. Elle assure également, pour l'achat de tout nouvel appareil, une reprise de l'ancien par le distributeur.

Pour les encombrants qui peuvent encore servir, utilisons les bonnes solutions comme **La Ressourcerie**. Elle collecte des encombrants pouvant être réemployés. Ses salariés valorisent les objets collectés. Ils les évaluent, les nettoient, les réparent ou les transforment. La Ressourcerie les vend ensuite à des prix modiques dans le cadre de l'économie solidaire. Elle conseille aussi pour mieux trier et produire moins d'encombrants. La Ressourcerie : Sur rendez-vous en appelant un numéro vert (0 800 80 90 15). Vous pouvez apporter de manière volontaire vos encombrants au 15 rue Beaumarchais, ou solliciter les collecteurs de la Ressourcerie. **Emmaüs** aussi récupère vêtements et mobilier : 05 56 35 25 26

ETAPE QUATRE : VISITER LES DÉCHETTERIES, PISTER LES JOURS DE COLLECTE, UTILISER LES FILIÈRES SPÉCIALISÉES...

Quand le monstre n'est pas réparable ; direction le Centre de recyclage de Bassens qui accepte les écrans de TV, ordinateurs, plasma... ou une autre déchetterie.

Et pour vraiment gagner à ce jeu, aucun déchet, aucun objet ou vêtement usagé ne doit rester en plan, ou partir dans le bac gris alors que ce n'est pas sa place...

Vêtements et chaussures : Une 1ère borne Relais est installée au carrefour de la rue du 8 mai 1945 et de l'avenue Cassagne. D'autres suivront. Les vêtements et chaussures en bon état peuvent aussi être remis au Secours Populaire (05 56 32 22 28).

Piles et ampoules : Ne jamais les mettre dans le bac gris ni laisser les enfants jouer avec ! Elles sont très toxiques pour l'homme et pour les milieux naturels. Des récupérateurs sont installés dans les grandes surfaces.

Médicaments périmés ou inutilisés : ils doivent être ramenés au pharmacien de son choix. Ne jamais les mettre dans le bac gris ni les vider dans l'évier.

Les déchets de soins infirmiers et médicaux (déchets piquants ou coupants) des personnes en auto-traitement doivent être apportés à une pharmacie agréée : A Cenon, Pharmacie des 4 pavillons, 2, rue Camille Pelletan. Courant 2013 : d'autres points d'apport vont être développés.

*M. Recyclum est le conseiller spécial agenda 21 de Cenon. Il intervient pour nous rappeler tous les gestes utiles à la préservation de notre cadre de vie et au bien vivre ensemble.

article rédigé avec Sihem Bénachour dans le cadre de son stage pour l'obtention du BTS communication

Adresses et contacts utiles :

La CUB : numéro gratuit du Tri : 0 800 22 21 20

Dates de ramassage des encombrants : allo.environment@ville-cenon.fr ou 05 56 67 70 40

Ramassage des ordures ménagères : VEOLIA Propreté : 05 57 97 03 97, le ramassage est effectué un jour sur deux.

Tri sélectif des déchets ménagers : emplacement des bornes de récupération pour «papiers-carton / plastique / verre, calendrier de collecte des encombrants, déchetteries» : www.ville-cenon.fr

Trois ambassadeurs à Cenon... «À bicyclette»

ANYSSA, MARGOT ET ROMAIN SONT AMBASSADEURS DU VÉLO À CENON DANS LE CADRE DE LEUR SERVICE CIVIQUE. SUR UNE INITIATIVE DE LA CUB, ILS PROPOSENT AUX HABITANTS, JUSQU'EN JUIN, DE DÉCOUVRIR LES AVANTAGES DE SE DÉPLACER, EN VILLE, À VÉLO.

ROULER DURABLE ET RESTER EN FORME

Depuis octobre 2012, la CUB a mandaté Unicités pour développer la pratique du vélo avec des volontaires en service civique : les ambassadeurs du vélo. La ville de Cenon s'est alors inscrite dans ce programme au titre de son agenda 21. «C'est un projet pilote. Six communes de l'agglomération y participent (18 volontaires sont mobilisés) et Cenon est la seule de la Rive Droite. Nous sommes accueillis au Centre technique municipal et nous nous déplaçons en ville à la rencontre des associations locales», explique Romain.

Avec pour objectif principal de promouvoir le vélo, les ambassadeurs véhiculent également le développement durable et l'entretien physique. Limiter l'utilisation de la voiture pour réduire les gaz à effet de serre, adopter une conduite respectueuse, apaisée et pratiquer une activité physique régulière pour rester en forme.



De gauche à droite : Margot, Romain, Anyssa

TOUS EN SELLE !

L'initiative s'adresse à tous, débutants, amateurs et confirmés. «Avec Margot et Anyssa, nous sommes là pour accueillir toute personne intéressée, quels que soient son niveau de pratique, son âge, sa condition physique, ses besoins. A titre individuel ou en groupe, nous proposons par exemple de la remise en selle permettant de reprendre confiance au guidon mais aussi un accompagnement vers des chemins domicile-lieu de travail plus courts, sécurisés et sympas. Nous indiquons aussi les pistes cyclables», poursuit Romain. Ouverts et motivés les ambassadeurs cenonnais s'adaptent aux disponibilités des habitants et souhaitent la mixité et l'intergénération. «Avec les enfants on utilise les jeux pédagogiques de «Vélocité», on fait de la prévention en leur apprenant le code de la rue (partage du trottoir, contresens cycliste...). Nous allons d'ailleurs travailler avec les Francas au centre de loisirs Triboulet, le Centre social et culturel «La Colline» et FAIRE. Nous sommes aussi en contact avec le service de proximité, le Panier des 4 saisons, la Cyberbase, l'APAFED et Elles O Pluriel. Le vélo est une autonomie, parfois une manière de rompre l'isolement. Avec certains publics, plusieurs séances sont nécessaires pour être à l'aise dans la conduite alors nous commençons par des lieux sécurisés comme le parking du parc Palmer pour aller progressivement vers des zones plus passantes et enfin les confronter à la circulation», conclut Romain.

CONTACTER ET PÉDALER AVEC LES AMBASSADEURS DU VÉLO

Anyssa, Margot et Romain assurent un accueil au Centre technique municipal les mardi et mercredi de 9h à 17h jusqu'à fin juin. Vous pouvez aussi les solliciter au 05 47 47 40 32 ou au 06 69 38 74 97 (ou par mail : ambassadeursduvelo@cu-bordeaux.fr)

VÉLO ÉLECTRIQUE OU PLIANT, ÇA VOUS TENTE ?

Dans le cadre de ses objectifs de mobilité durable, la CUB met en place un dispositif d'aide à l'achat de vélos électriques et de vélos pliants. Celui-ci s'adresse aux particuliers habitant l'une des 27 communes de la CUB. L'aide peut atteindre 25% du prix d'achat, plafonnée à 1200 euros pour le vélo électrique (soit 300 euros d'aide maximum) et 800 euros pour le vélo pliant (soit 200 euros d'aide maximum). Le calcul de la subvention se fait en fonction du quotient familial.

Retrouvez le détail de ce dispositif : <http://www.lacub.fr/subventionvelo> ; à la direction des transports et mobilité durable au 05 56 93 68 00 ; par demande écrite à la CUB, Esplanade Charles De Gaulle, 33076 Bordeaux cedex ; par mail : subventionvelo@cu-bordeaux.fr

Dans les ateliers de la Ressourcerie, on retape, repeint, rafistole... avec vous !

Située rue Beaumarchais, la Ressourcerie propose une seconde vie aux meubles, bibelots et vêtements. Du recyclage mais aussi une occasion de redécouvrir les petits trésors oubliés que chacun possède chez soi. Transformés ou réhabilités, ils sont mis en vente à tout petits prix.

En parallèle, l'équipe de la Ressourcerie propose des ateliers participatifs, ouverts à tous, enfants, jeunes et adultes, afin de vous aider à réparer, customiser et redécouvrir vos meubles et objets. Ils se déroulent, le mercredi de 14h à 16h, les vendredi et samedi de 9h à 12h.

Renseignements : La Ressourcerie, 15, rue Beaumarchais, 0 800 809 015 (appel gratuit)



LE GROUPE MAJORITAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

CHAQUE ANNÉE, À VOS CÔTÉS

Notre groupe municipal tient à réaffirmer sa confiance face au gouvernement. Fiers des réformes engagées, prêts pour les combats à venir, nous voulons pour 2013 un véritable changement.

Loin des soubresauts agitant le parti de notre opposition, nous tenons le cap, chaque jour, pour l'avenir de notre commune. L'opposition municipale approuve d'ailleurs régulièrement les projets municipaux, preuve de l'intérêt collectif qu'ils représentent.

En 2013, la JEUNESSE et l'EMPLOI sont au cœur de notre action : la municipalité n'oublie pas ses jeunes Cenonnais et ce sont 16 contrats d'avenir qui vont être signés dès février.

En 2013, l'importance du « bien-vivre » dans notre commune reste ancré à notre feuille de route : Un nouveau complexe multi activités ouvre ses portes fin janvier à la Morlette, la mise en place de nouveaux équipements publics dans le bas Cenon et la crèche rue des acacias partie intégrante du PAM.

En 2013, le bien-être, la sûreté et l'épanouissement des habitants de Cenon demeurent nos principaux objectifs en cette nouvelle année.

Les élus de la majorité municipale, socialistes, communistes, verts et apparentés, le Maire Alain DAVID, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013, vous assurent de leur dévouement et s'engagent à poursuivre toutes les actions, tous les projets tendant à améliorer votre quotidien sur notre belle ville de Cenon.

**Le Groupe majoritaire du Conseil Municipal
P.S., P.C.F., les Verts, Apparentés
les 31 membres du Groupe majoritaire**

CENON POUR TOUS OÙ EST LA GAUCHE ?

Cenon pour tous vous adresse ainsi qu'à ceux qui vous sont chers ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année !

Ce dernier trimestre a été marqué par la création de la nouvelle Zone de Sécurité Prioritaire sur le territoire de notre commune. Après l'installation d'une vingtaine de caméras de vidéo surveillance (une de nos propositions lors des municipales de 2008), voici comment est présenté le dossier de presse conjoint des ministères de la justice et de l'intérieur : « ces quartiers sont marqués par un habitat social important et une population en difficulté économique. Le sentiment d'insécurité y demeure très fort », « ...des phénomènes de bandes impliqués dans divers trafics... », « ...délinquance enracinée... » Banco !!!

On est à 100 000 lieux du discours de Monsieur le Maire dispensé lors de l'accueil des nouveaux arrivants sur notre commune. Le célèbre principe du défenseur des exclus revendiqué par la gauche est quelque peu abandonné au profit du tout sécuritaire. Que de contradictions, mais les socialistes n'en sont pas à une près !!!

Monsieur le Maire doit être pour la paix et l'ordre et pour qu'il fasse 20 degrés toute l'année! Nous souhaitons que notre commune quitte enfin ou dégringole dans le classement des « communes les plus pauvres de France », ce vœu s'éloigne de plus en plus car les dispositifs sécuritaires et de solidarité nationale sont sans arrêt sollicités par l'équipe en place. N'en n'avez-vous pas assez de cette situation ?

**Hélène Michel et Philippe Tardy / Cenon pour Tous
cenonpourtous@gmail.com**

N.P.A. CRISE POLITIQUE À TOUS LES ÉTAGES... CONSTRUONS UNE OPPOSITION DE GAUCHE À CE GOUVERNEMENT !

Florange, l'Ayraultport de Notre-Dame-des-Landes, la reculade sur le droit de vote des immigrés, le « pacte de compétitivité », le TSCG, le nucléaire... après seulement six mois de pouvoir, le gouvernement Hollande s'est déconsidéré auprès des millions d'électeurs qui ont viré Sarkozy.

Côté UMP, la surenchère réactionnaire et les appétits individuels ont abouti à la farce de la guerre Fillon-Copé.

Le discrédit des partis gouvernementaux est immense, ils tiennent encore parce qu'une opposition du monde du travail ne s'est pas encore construite. Mais jamais un gouvernement de gauche n'a suscité, et aussi rapidement, autant de défiance, voire d'hostilité, parmi les salariés.

Côté syndical, tout le monde a bien compris que le « dialogue social » ne sera pas plus productif qu'avec Sarkozy, mais aucune direction ne veut s'engager dans la rupture pour préparer une opposition au gouvernement.

Comme le disait Philippe Poutou pendant la Présidentielle « il faudra construire une opposition de gauche si Hollande est élu », pour faire entendre les exigences du monde du travail et de la jeunesse contre l'austérité : interdiction des licenciements, annulation de la dette, expropriation du système bancaire... Seul un gouvernement représentant réellement les travailleurs et la population et s'appuyant sur leurs organisations et leurs luttes, pourrait imposer de telles mesures.

Affirmer ces revendications, cette perspective d'un autre pouvoir, est une nécessité pour aider les classes populaires à retrouver confiance dans leurs forces, à rompre avec le fatalisme face à ce système qui se lézarde, pour entrer en lutte et reprendre l'offensive.

Christine Héraud – élue NPA – npacenonfloirac@gmail.com

RIVE DROITE

CENON Meilleurs Vœux 2013

PLAN DE VILLE
Cenon

Alain David, Maire de Cenon et le Conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux.

Les vœux animés sur www.ville-cenon.fr

Cenon
une nature, des cultures